

BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE PUBLICITAIRE

BUDGET ANNEXE DU CENTRE D'ART ET DE CULTURE

BUDGET ANNEXE DE L'HOTEL DES ACTIVITES ARTISANALES
DU POTAGER DU DAUPHIN

BUDGET ANNEXE « ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE
RODIN-ARNAUDET »

BUDGET ANNEXE DE L'EXPLOITATION DES MARCHES
PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT

BUDGET ANNEXE DES PARCS DE STATIONNEMENT



Sommaire

BUDGET 01 - BUDGET PRINCIPAL

	PAGE
I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	3
B - Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	10
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	30
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	32
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	50
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	68
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	69
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	71
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	72
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	73
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	75
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	76
A4 - Etat des provisions	77
A5 - Etalement des provisions	78
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	79
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	80
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	81
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	82
A8 - Etat des charges transférées	83
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	84
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	85
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	86
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	87
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	89
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	90
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	91
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	96
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	97
C3.2 - Liste des établissements publics créés	97
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	97
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	97
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	98
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Sommaire

BUDGET 03 - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE PUBLICITAIRE

	PAGE
I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	101
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	102
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	103
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	104
B2 - Balance générale du budget - Recettes	105
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	106
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	107
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	108
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	109
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	sans objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	sans objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	sans objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	sans objet
A4 - Etat des provisions	sans objet
A5 - Etalement des provisions	sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	110
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	111
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Sommaire

BUDGET 04 - BUDGET ANNEXE DU CENTRE D'ART ET DE CULTURE

	PAGE
I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	115
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	116
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	117
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	118
B2 - Balance générale du budget - Recettes	119
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	120
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	122
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	124
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	126
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	128
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	129
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	131
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	132
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	133
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	135
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	136
A4 - Etat des provisions	137
A5 - Etalement des provisions	138
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	139
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	140
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Sommaire

BUDGET 05 - BUDGET ANNEXE DE L'HOTEL DES ACTIVITES ARTISANALES DU POTAGER DU DAUPHIN

	PAGE
I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	143
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	144
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	145
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	146
B2 - Balance générale du budget - Recettes	147
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	148
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	149
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	150
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	151
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	152
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	153
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	155
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	156
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	157
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	159
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	160
A4 - Etat des provisions	sans objet
A5 - Etalement des provisions	sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	161
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	162
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Sommaire

BUDGET 06 - BUDGET ANNEXE "ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE RODIN-ARNAUDET"

	PAGE
I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	165
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	166
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	167
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	168
B2 - Balance générale du budget - Recettes	169
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	170
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	171
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	172
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	173
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	sans objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	sans objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	sans objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	174
A4 - Etat des provisions	175
A5 - Etalement des provisions	176
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	177
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	178
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Sommaire

BUDGET 07 - BUDGET ANNEXE DE L'EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT

	PAGE
I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	181
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	182
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	183
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	184
B2 - Balance générale du budget - Recettes	185
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	186
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	188
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	189
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	190
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	sans objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	sans objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	sans objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	sans objet
A4 - Etat des provisions	sans objet
A5 - Etalement des provisions	sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	191
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	192
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Sommaire

BUDGET 08 - PARCS PUBLICS DE STATIONNEMENT

	PAGE
I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	sans objet
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	195
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	196
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	197
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	198
B2 - Balance générale du budget - Recettes	199
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	200
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	202
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	204
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	206
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	sans objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	sans objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	sans objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	sans objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	sans objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	sans objet
A3.2 - Etalement des provisions	sans objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	208
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	209
A5.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	sans objet
A5.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	sans objet
A5.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	sans objet
A5.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	sans objet
A6 - Etat des charges transférées	sans objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	sans objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	sans objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	210

(1) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de commune de moins de 3000 habitants ayant d'cidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M 49.

(2) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT) et leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale
Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MEUDON

Numéro SIRET : 21920048200012

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2021

Code INSEE	BP 2021
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	46 430
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	414
Nom de l'EPT auquel la commune adhère :	GRAND PARIS SEINE OUEST
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	METROPOLE DU GRAND PARIS

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par
Fiscal	Financier		
61 683 020	85 285 637	1 836.429814	1 282.875254

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1515.23	1223.00
2	Produit des impositions directes/population	851.54	645.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1573.90	1417.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1399.15	303.00
5	Encours de la dette/population	362.78	1050.00
6	DGF/population	89.88	199.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	43.45%	61.30%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100.29%	93.70%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	88.90%	21.40%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	23.05%	74.10%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/chapitre_4_-_les_finances_des_collectivites_locales-2020_web.xlsx 4.7a Les ratios financiers obligatoires du secteur communal Communes en France Métropolitaine de 20 000 à 50 000 habitants - dernière année connue = 2018

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- (2) avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement), (4).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	75 245 385.00	75 245 385.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	75 245 385.00	75 245 385.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	68 161 620.00	68 161 620.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	68 161 620.00	68 161 620.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	143 407 005.00	143 407 005.00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 356 618.12		16 298 309.00	16 298 309.00	16 298 309.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	30 565 710.00		30 566 000.00	30 566 000.00	30 566 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 383 720.00		2 103 268.00	2 103 268.00	2 103 268.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 973 775.00		22 959 723.00	22 959 723.00	22 959 723.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	73 279 823.12		71 927 300.00	71 927 300.00	71 927 300.00
66	CHARGES FINANCIERES	395 000.00		315 000.00	315 000.00	315 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	359 467.00		131 100.00	131 100.00	131 100.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)	519 435.00		81 985.00	81 985.00	81 985.00
022	DEPENSES IMPREVUES	4 937 927.11				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	79 491 652.23		72 455 385.00	72 455 385.00	72 455 385.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	2 860 633.88		500 000.00	500 000.00	500 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	2 214 065.00		2 290 000.00	2 290 000.00	2 290 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	5 074 698.88		2 790 000.00	2 790 000.00	2 790 000.00
	TOTAL	84 566 351.11		75 245 385.00	75 245 385.00	75 245 385.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 245 385.00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	124 500.00		89 500.00	89 500.00	89 500.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 722 645.00		6 000 647.00	6 000 647.00	6 000 647.00
73	IMPOTS ET TAXES	58 954 043.00		58 567 537.00	58 567 537.00	58 567 537.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 657 728.03		9 766 971.00	9 766 971.00	9 766 971.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	931 579.00		705 230.00	705 230.00	705 230.00
	Total des recettes de gestion courante	76 390 495.03		75 129 885.00	75 129 885.00	75 129 885.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	43 500.00		29 500.00	29 500.00	29 500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)	64 500.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	76 498 495.03		75 179 385.00	75 179 385.00	75 179 385.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	66 000.00		66 000.00	66 000.00	66 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	66 000.00		66 000.00	66 000.00	66 000.00
	TOTAL	76 564 495.03		75 245 385.00	75 245 385.00	75 245 385.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 245 385.00
--	----------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	2 724 000.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	2 357 280.09		2 325 850.00	2 325 850.00	2 325 850.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	1 079 910.93		180 000.00	180 000.00	180 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 230 891.57		35 513 830.00	35 513 830.00	35 513 830.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	21 350 310.56		20 926 700.00	20 926 700.00	20 926 700.00
	Total des opérations d'équipement	22 996 002.48		6 156 100.00	6 156 100.00	6 156 100.00
	Total des dépenses d'équipement	53 014 395.63		65 102 480.00	65 102 480.00	65 102 480.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 837 250.58				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 200 140.00		2 933 140.00	2 933 140.00	2 933 140.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	1 091 559.00				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	586 188.29				
020	DEPENSES IMPREVUES	4 179 117.00				
	Total des dépenses financières	20 894 254.87		2 933 140.00	2 933 140.00	2 933 140.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)	40 000.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
	Total des dépenses réelles d'investissement	73 948 650.50		68 075 620.00	68 075 620.00	68 075 620.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	66 000.00		66 000.00	66 000.00	66 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	8 002 400.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 068 400.00		86 000.00	86 000.00	86 000.00
	TOTAL	82 017 050.50		68 161 620.00	68 161 620.00	68 161 620.00

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	68 161 620.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)	10 049 041.94		6 162 400.00	6 162 400.00	6 162 400.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	14 461 267.54		43 997 072.00	43 997 072.00	43 997 072.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	24 510 309.48		50 159 472.00	50 159 472.00	50 159 472.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	3 790 776.47		3 700 000.00	3 700 000.00	3 700 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	4 000 000.00				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	44 390 762.00		11 432 148.00	11 432 148.00	11 432 148.00
	Total des recettes financières	52 201 538.47		15 152 148.00	15 152 148.00	15 152 148.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)	40 000.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
	Total des recettes réelles d'investissement	76 751 847.95		65 351 620.00	65 351 620.00	65 351 620.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 860 633.88		500 000.00	500 000.00	500 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 214 065.00		2 290 000.00	2 290 000.00	2 290 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	8 002 400.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 077 098.88		2 810 000.00	2 810 000.00	2 810 000.00
	TOTAL	89 828 946.83		68 161 620.00	68 161 620.00	68 161 620.00

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	68 161 620.00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	2 724 000.00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 298 309.00		16 298 309.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	30 566 000.00		30 566 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 103 268.00		2 103 268.00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 959 723.00		22 959 723.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	315 000.00		315 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	131 100.00		131 100.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	81 985.00	2 290 000.00	2 371 985.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		500 000.00	500 000.00
Dépenses de fonctionnement - Total		72 455 385.00	2 790 000.00	75 245 385.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 245 385.00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		66 000.00	66 000.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	2 933 140.00		2 933 140.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement	6 156 100.00		6 156 100.00
198	NEUT.AMORT.SUB. EQUIP VERSEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	2 325 850.00		2 325 850.00
204	SUBVENTIONS D' EQUIPEMENT VERSEES	180 000.00		180 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	35 513 830.00		35 513 830.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	20 926 700.00		20 926 700.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		20 000.00	20 000.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	40 000.00		40 000.00
481	CHARGES A REPART. S/PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		68 075 620.00	86 000.00	68 161 620.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	68 161 620.00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	89 500.00		89 500.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 000 647.00		6 000 647.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	58 567 537.00		58 567 537.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 766 971.00		9 766 971.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	705 230.00		705 230.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	29 500.00	66 000.00	95 500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	20 000.00		20 000.00
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		75 179 385.00	66 000.00	75 245 385.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 245 385.00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES (sauf 1068)	3 700 000.00		3 700 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	6 162 400.00		6 162 400.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	43 997 072.00		43 997 072.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 000.00	20 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		2 290 000.00	2 290 000.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	40 000.00		40 000.00
481	CHARGES A REPART. S/PLUS.EXERC			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		500 000.00	500 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	11 432 148.00		11 432 148.00
Recettes d'investissement - Total		65 351 620.00	2 810 000.00	68 161 620.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	68 161 620.00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 356 618.12	16 298 309.00	16 298 309.00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	3 636 600.00	3 339 509.00	3 339 509.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	268 000.00	208 000.00	208 000.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 186 859.12	1 216 700.00	1 216 700.00
60621	COMBUSTIBLES	41 100.00	67 000.00	67 000.00
60622	CARBURANTS	100 300.00	63 850.00	63 850.00
60623	ALIMENTATION	52 100.00	52 000.00	52 000.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	75 000.00	45 000.00	45 000.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	86 655.00	87 300.00	87 300.00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	8 600.00	8 600.00	8 600.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	167 500.00	130 200.00	130 200.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	64 700.00	43 600.00	43 600.00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	99 400.00	90 220.00	90 220.00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	138 344.00	135 050.00	135 050.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	614 290.00	569 760.00	569 760.00
6078	AUTRES MARCHANDISES	700.00	700.00	700.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 517 965.00	2 323 000.00	2 323 000.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	273 490.00	210 000.00	210 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	259 804.00	259 600.00	259 600.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	45 910.00	37 100.00	37 100.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	615 000.00	586 000.00	586 000.00
615221	ENTRETIEN REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	788 000.00	675 000.00	675 000.00
615228	ENTRETIEN REPARATIONS AUTRES BATIMENTS	52 730.00	40 700.00	40 700.00
615231	ENTRETIEN ET REPARATION VOIRIES	35 000.00	20 000.00	20 000.00
615232	ENTRETIEN ET REPARATION RESEAUX	26 000.00	47 900.00	47 900.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	52 400.00	112 400.00	112 400.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	360 900.00	269 200.00	269 200.00
6156	MAINTENANCE	426 040.00	441 800.00	441 800.00
6161	PRIMES ASSURANCES MULTIRISQUES	150 700.00	151 200.00	151 200.00
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	72 000.00	32 000.00	32 000.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	59 220.00	82 300.00	82 300.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	122 900.00	129 300.00	129 300.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	108 600.00	100 600.00	100 600.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	10 521.00	15 000.00	15 000.00
6226	HONORAIRES	529 400.00	451 900.00	451 900.00
6228	REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES-DIVERS	621 770.00	606 200.00	606 200.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	98 940.00	90 000.00	90 000.00
6232	FETES ET CEREMONIES	90 926.00	78 800.00	78 800.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 800.00	4 000.00	4 000.00
6237	PUBLICATIONS	205 000.00	202 000.00	202 000.00
6238	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES-AUTRES	153 350.00	146 100.00	146 100.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	23 730.00	64 200.00	64 200.00
6244	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	73 000.00	70 000.00	70 000.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	339 110.00	348 300.00	348 300.00
6248	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS - DIVERS	1 280.00	1 300.00	1 300.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	29 900.00	11 300.00	11 300.00
6256	MISSIONS	8 270.00	7 400.00	7 400.00
6257	RECEPTIONS	3 200.00	3 200.00	3 200.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	95 000.00	82 000.00	82 000.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	460 000.00	460 000.00	460 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	16 000.00	7 000.00	7 000.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	87 150.00	77 900.00	77 900.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	27 250.00	28 100.00	28 100.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 548 000.00	1 355 300.00	1 355 300.00
62872	REMBOURSEMENT DE FRAIS AU BUDGET ANNEXE	5 000.00	5 000.00	5 000.00
62875	REMBOURSEMENT COMMUNE MEMBRE GFP	80 000.00		
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	31 417.00	25 000.00	25 000.00
6288	DIVERS AUTRES SERVICES EXTERIEURS	178 455.00	448 600.00	448 600.00
63512	IMPOTS LOCAUX - TAXES FONCIERES	97 500.00	99 600.00	99 600.00
6353	IMPOTS INDIRECTS	25 392.00	26 000.00	26 000.00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 500.00	1 500.00	1 500.00
6358	AUTRES DROITS	100.00	120.00	120.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	5 850.00	6 900.00	6 900.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	30 565 710.00	30 566 000.00	30 566 000.00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	496 175.00	485 000.00	485 000.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	83 974.00	85 000.00	85 000.00
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	50.00	18 050.00	18 050.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	263 274.00	261 000.00	261 000.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	11 344 939.00	11 350 000.00	11 350 000.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	601 211.00	600 000.00	600 000.00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	3 087 121.00	3 100 000.00	3 100 000.00
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE RENUMERATIONS	6 330 855.00	6 331 700.00	6 331 700.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	3 474 917.00	3 480 000.00	3 480 000.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	3 946 972.00	3 947 000.00	3 947 000.00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	2 930.00	2 930.00	2 930.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	145 700.00	145 000.00	145 000.00
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	30 000.00	25 000.00	25 000.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	6 490.00	6 490.00	6 490.00
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	7 087.00	9 130.00	9 130.00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	439 679.00	427 000.00	427 000.00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	130 000.00	128 700.00	128 700.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	70 000.00	60 000.00	60 000.00
6488	AUTRES CHARGES	79 336.00	79 000.00	79 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 383 720.00	2 103 268.00	2 103 268.00
739118	AUTRES REVERSEMENTS DE FISCALITE	16 074.00		
739222	FONDS SOLIDARITE DES COMMUNES RIDF	1 893 391.00	1 673 756.00	1 673 756.00
739223	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	424 255.00	429 512.00	429 512.00
7398	REVERSEMENT ET RESTITUTION SUR AUTRES IMPOTS ET TAXES	50 000.00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 973 775.00	22 959 723.00	22 959 723.00
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 821 235.00	1 627 970.00	1 627 970.00
6531	INDEMNITES DES MAIRES- ADJOINTS ET CONSEILLERS	265 000.00	265 000.00	265 000.00
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES- ADJOINTS ET CONSEILLERS	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	41 000.00	29 000.00	29 000.00
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE PARTS PATRONALE ELUS	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6535	FORMATIONS ELUS	18 000.00	18 000.00	18 000.00
6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	4 500.00	4 500.00	4 500.00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	10 379.00		
6542	CREANCES ETEINTES	20 550.00	6 000.00	6 000.00
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	810 000.00	805 000.00	805 000.00
65541	CONTRI. FONDS COMPENSATION CHARGES TERRITORIALES	14 462 394.00	14 796 350.00	14 796 350.00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	17 900.00	17 500.00	17 500.00
6556	CONTINGENTS PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES INDEMNITES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6558	LOGEMENTS DES INSTITUTEURS			
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	858 500.00	858 500.00	858 500.00
65733	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX DEPARTEMENTS	16 000.00	16 000.00	16 000.00
657362	SUBVENTION FONCTIONNEMENT ETABLISSEMENT CCAS	1 738 150.00	1 933 120.00	1 933 120.00
657363	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES ET SERV.RAT. A CARACTERE ADMINISTRATIF	9 500.00		
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DROIT PRIVE	2 837 457.00	2 540 423.00	2 540 423.00
658821	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE SECOURS D'URGENCE	1 000.00		
658822	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE AIDES	10 000.00	9 750.00	9 750.00
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 210.00	1 610.00	1 610.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		73 279 823.12	71 927 300.00	71 927 300.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	395 000.00	315 000.00	315 000.00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	395 000.00	315 000.00	315 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	359 467.00	131 100.00	131 100.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	15 500.00	10 100.00	10 100.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	102 967.00	15 000.00	15 000.00
6745	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	15 000.00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	226 000.00	106 000.00	106 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)	519 435.00	81 985.00	81 985.00
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	60 000.00	30 000.00	30 000.00
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	459 435.00	51 985.00	51 985.00
022	DEPENSES IMPREVUES(e)	4 937 927.11		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		79 491 652.23	72 455 385.00	72 455 385.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 860 633.88	500 000.00	500 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	2 214 065.00	2 290 000.00	2 290 000.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 214 065.00	2 290 000.00	2 290 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 074 698.88	2 790 000.00	2 790 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 074 698.88	2 790 000.00	2 790 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		84 566 351.11	75 245 385.00	75 245 385.00

		+	
RESTES A REALISER N-1 (11)			
		+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			
		=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		75 245 385.00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	115 869.68
Montant des ICNE de l'exercice N-1	115 869.68
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES				
Chapitre Article	Dépenses	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
655	Contingents et participations obligatoires			
6553	Service d'incendie	810 000.00	805 000.00	805 000.00
	Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris	810 000.00	805 000.00	805 000.00
657	Subventions de fonctionnement versées			
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	1 763 650.00	1 949 120.00	1 949 120.00
65733	Subventions de fonctionnement aux départements	16 000.00	16 000.00	16 000.00
	Fonds Solidarité Logement	16 000.00	16 000.00	16 000.00
657362	Subventions de fonctionnement - CCAS	1 738 150.00	1 933 120.00	1 933 120.00
657363	Subventions de fonctionnement - Etablissements à caractère administratif	9 500.00	-	-
	CNRS	9 500.00	-	-
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé	2 837 457.00	2 540 423.00	2 540 423.00
0	Services généraux des administrations publiques locales			
020	Administration générale de la collectivité			
	Asso. des Directeurs Généraux des Villes des Hauts-de-Seine	100.00	-	-
025	Aides aux associations			
	Groupe Amical du Personnel	27 000.00	-	-
	Accueil des Villes Françaises Meudon	2 000.00	-	-
	Service d'Accompagn. et d'Inform. pour la Scolar. des élèves handicapés - SAIS 92	1 400.00	1 400.00	1 400.00
	Aumonerie des Collèges de Meudon-la-Forêt	500.00	500.00	500.00
	GEPEC - Aumonerie de Meudon	1 900.00	1 900.00	1 900.00
	374ème Section des Médailleurs Militaires - Meudon	500.00	500.00	500.00
	Asso. des Combattants et Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc	950.00	950.00	950.00
	Union locale CFDT de Meudon	1 300.00	1 300.00	1 300.00
	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement	650.00	-	-
	Union Fédérale des Consommateurs - UFC - Que choisir - Meudon	600.00	-	-
	Les Amis du Bar des Sciences Meudonnais	100.00	-	-
	La Gatine	500.00	500.00	500.00
	Asso. Meudonnaise et Forestoise	3 500.00	-	-
	Amicale Loisirs et Culture	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon	1 000.00	1 000.00	1 000.00
	Avenir Forestois A Meudon - AFAM	100.00	-	-
	Médiateurs dans la ville	3 400.00	3 400.00	3 400.00
	Union nationale des locataires indépendants	150.00	150.00	150.00
	Asso Nat. des Membres de l'Ordre National du Mérite - Section des Hauts-de-Seine	350.00	300.00	300.00
	West side robotlab	2 000.00	2 000.00	2 000.00
	Meudon space contractor	50 000.00	50 000.00	50 000.00
	Les compagnons de Jean des entommeures	500.00	500.00	500.00
	Bureau des étudiants de l'Observatoire de Paris	100.00	-	-
	Le Parchemin	400.00	400.00	400.00
	Meudon bien-être	500.00	500.00	500.00
03	Justice			
	Asso. D'AiDe Aux Victimes d'Infractions Pénales des Hauts de Seine - ADAVIP	1 000.00	1 000.00	1 000.00
04	Coopération décentralisée, actions européennes et internationales			
048	Autres actions de coopération décentralisée			
	Asso. Slovensko	1 000.00	2 100.00	2 100.00
	Breaktime	1 000.00	3 000.00	3 000.00
	Baguette et bretzel, l'amitié franco-allemande au cœur de l'Europe	1 000.00	-	-
	Sekwana-Lydyia	1 000.00	-	-
	La reliance Meudon Woluwé	1 000.00	500.00	500.00
	Asso. d'amitié franco-polonaise	-	1 000.00	1 000.00
2	Enseignement - Formation			
20	Services communs			
	Parents professeurs ensemble	-	2 500.00	2 500.00
211	Ecoles maternelles			
	Lire et faire lire 92	600.00	600.00	600.00
212	Ecoles primaires			
	Coopératives scolaires	27 300.00	30 967.00	30 967.00
3	Culture			
311	Expression musicale, lyrique et chorégraphique			
	Choeur de Meudon	3 400.00	3 000.00	3 000.00
	Les chœurs d'enfants de Meudon	1 000.00	-	-
	Couleurs vocales	-	300.00	300.00
324	Entretien du patrimoine culturel			
	Les Amis de Meudon	3 300.00	3 300.00	3 300.00
33	Action culturelle			
	Compagnie Arcane	8 000.00	8 000.00	8 000.00
	Asso. Culturelle du Plateau	8 600.00	7 000.00	7 000.00
	Meudon 7e Art	60 000.00	60 000.00	60 000.00
	Asso. pour la sauvegarde de l'Orgue de Marcel Dupré	1 200.00	1 200.00	1 200.00
	Assuratel	800.00	800.00	800.00
	Photo Club Amateur de Meudon	300.00	300.00	300.00
	Asso. Portugaise de Meudon-la-forêt	1 500.00	1 500.00	1 500.00
	Asso. Culturelle Paris en Seine	1 100.00	-	-
	Brais-Arts, Rythmes et Couleurs	2 000.00	1 000.00	1 000.00
	F'Art'Fadet	2 000.00	2 000.00	2 000.00
	La Compagnie de l'Athanol	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	Les Amis du Paysage Français	4 500.00	4 500.00	4 500.00
	Ré-Création	500.00	500.00	500.00
	Asso. pour le développ. et l'enseign. de la langue et de la culture arménienne	1 000.00	500.00	500.00
	Le petit cinéma de Meudon	1 000.00	-	-
	Fêtes autour du Monde	1 700.00	1 500.00	1 500.00
	Les ateliers des petites mains de Meudon	300.00	450.00	450.00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES				
Chapitre	Dépenses	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
Article				
	Académie d'Art de Meudon et des Hauts-de-Seine	15 000.00	18 390.00	18 390.00
	L'atelier de Thomasine	750.00	750.00	750.00
	Quentin le jeune	700.00	1 000.00	1 000.00
	Sospyrinthe	1 000.00	500.00	500.00
	Archimusic	8 000.00	8 000.00	8 000.00
	Musique sans frontières	750.00	750.00	750.00
	Académie musicale Philippe Jaroussky	10 000.00	10 000.00	10 000.00
	Asso. Adélie Barbe - Soutien à l'émergence artistique	500.00	500.00	500.00
	Asso. culturelle franco-arménienne de Meudon	1 000.00	1 000.00	1 000.00
	100 rires	-	1 000.00	1 000.00
4	Sports et jeunesse			
40	Services communs			
	Asso. Sportive Meudonnaise club de la forêt Vitesse	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	Club Hippique des Etangs de Meudon	6 000.00	6 000.00	6 000.00
	Club Meudonnais de Patinage Art. et de Danse sur Glace	25 000.00	25 000.00	25 000.00
	Section d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire	600.00	800.00	800.00
	Meudon Dance Twirl	4 000.00	2 500.00	2 500.00
	Meudon Hockey Club	160 000.00	160 000.00	160 000.00
	Office Municipal des Sports et Loisirs de Meudon	73 350.00	57 000.00	57 000.00
	Association Sportive Meudonnaise	518 700.00	521 700.00	521 700.00
	Asso. Sportive du personnel Acier Métallurgie Fer	4 600.00	-	-
	Meudon Triathlon Club	3 000.00	-	-
	Arc de Seine Kayak	1 100.00	1 200.00	1 200.00
	Dunes d'Espoir	400.00	-	-
	Asso. Sportive du Lycée Rabelais de Meudon	350.00	-	-
	Asso. Sportive du Collège Rabelais de Meudon	370.00	-	-
	Association sportive du lycée professionnel des Côtes de Villebon	500.00	500.00	500.00
	Mantalo Club	1 580.00	2 000.00	2 000.00
	Club de Plongée Galatée	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	Meudon gym danse	1 500.00	1 500.00	1 500.00
	Les Gazelles	500.00	-	-
	Football club des copains de Meudon	500.00	-	-
	Rosa Mouv	500.00	500.00	500.00
	Atha Yoga	-	200.00	200.00
	Pôle avenir football	-	500.00	500.00
41	Sports et jeunesse			
413	Piscines			
	Vert Marine - Piscine	550 000.00	530 000.00	530 000.00
414	Autres équipements sportifs ou de loisir			
	LS Meudon - Patinoire	435 307.00	198 600.00	198 600.00
422	Autres activités pour les jeunes			
	Fédér. des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France - Groupe local Sèvres-Meudon-Ville d'Avray	1 500.00	1 500.00	1 500.00
	Eclaireuses Eclaireurs de France - Groupe de Meudon	4 500.00	4 500.00	4 500.00
	Guides et Scouts d'Europe - Groupes de Meudon	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	Scouts et Guides de France - Groupe St Martin	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	Scouts unitaires de France	900.00	900.00	900.00
	Maison Pour Tous	140 000.00	140 000.00	140 000.00
5	Interventions sociales et santé			
510	Services communs			
	Asso. de santé Saint-Exupéry	7 500.00	-	-
	Rosart	-	500.00	500.00
511	Dispensaires et autres établissements sanitaires			
	Croix Rouge Française - Délégation locale de Meudon	12 500.00	13 000.00	13 000.00
	Croix Rouge Française - Centre de santé	12 500.00	12 000.00	12 000.00
512	Actions de prévention sanitaire			
	France Alzheimer Hauts-de-Seine	1 400.00	1 400.00	1 400.00
521	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés			
	APEI - Asso. des parents et amis de personnes handicapées mentales	15 000.00	15 000.00	15 000.00
	Amis aux handicapés mentaux et autres - Foi, Espérance, Amour	1 900.00	1 000.00	1 000.00
	Les Papillons Blancs de Saint-Cloud	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques - Unafam 92	300.00	300.00	300.00
	1 pour tous, tous pour l'autisme	500.00	500.00	500.00
	Autistes sans frontières 92	1 000.00	1 000.00	1 000.00
523	Actions en faveur des personnes en difficulté			
	Secours Catholique - Délégation des Hauts-de-Seine	1 500.00	2 500.00	2 500.00
	Société de Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Notre-Dame de Bellevue			
	Secours populaire français	1 500.00	2 000.00	2 000.00
	Croix Rouge Française - Centre d'Hébergement d'Urgence	79 000.00	79 000.00	79 000.00
	Les restaurants du cœur - Relais du cœur 92	6 000.00	7 316.00	7 316.00
524	Autres services			
	Fonds arménien de France	20 000.00	-	-
6	Famille			
60	Services communs			
	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles des Hauts-de-Seine	20 000.00	24 500.00	24 500.00
	Les guerrières aîlées	-	2 000.00	2 000.00
61	Services en faveur des personnes âgées			
	Les Diaconesses de Reuilly - Les Amis du Châtelet	18 000.00	18 000.00	18 000.00
	Comité Meudonnais des Seniors	153 000.00	152 000.00	152 000.00
63	Aides à la famille			
	Asso. Familiale de Meudon-la-Forêt	5 400.00	5 400.00	5 400.00
	Asso. des Familles de Meudon	8 000.00	8 000.00	8 000.00
64	Crèches et garderies			

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES				
Chapitre	Dépenses	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
Article				
	Crèche parentale "La Chrysalide"	65 000.00	65 000.00	65 000.00
	Crèche parentale "Les Copains d'Abord"	50 000.00	50 000.00	50 000.00
	Crèche parentale "Les P'tits As"	50 000.00	50 000.00	50 000.00
	Crèche parentale "Les Petits Pirates"	40 000.00	40 000.00	40 000.00
9	Action économique			
90	Interventions économiques			
	Groupe Emploi Cadres	1 500.00	-	-
	Espaces	12 400.00	12 400.00	12 400.00
	Elles@Meudon	500.00	2 000.00	2 000.00
	La refile	-	3 000.00	3 000.00
94	Aides au commerce et aux services marchands			
	Meudon Commerce	12 000.00	40 000.00	40 000.00
674	Subventions exceptionnelles			
6745	Subventions aux personnes de droit privé	15 000.00	-	-
524	Autres services			
	Croix-Rouge Française - Urgence Beyrouth 2020	15 000.00	-	-
6748	Autres subventions exceptionnelles	-	-	-
				-
		-	-	-

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	124 500.00	89 500.00	89 500.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	94 500.00	59 500.00	59 500.00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	30 000.00	30 000.00	30 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 722 645.00	6 000 647.00	6 000 647.00
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	80 000.00	47 000.00	47 000.00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	350 000.00	345 000.00	345 000.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	69 000.00	46 000.00	46 000.00
70631	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	84 000.00	22 000.00	22 000.00
70632	REDEVANCES A CARACTERE DE LOISIRS	43 400.00	32 900.00	32 900.00
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	1 565 000.00	1 350 000.00	1 350 000.00
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	3 560 000.00	3 255 000.00	3 255 000.00
7078	AUTRES MARCHANDISES	1 000.00		
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	3 000.00	2 700.00	2 700.00
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	65 000.00	52 000.00	52 000.00
70846	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE PAR GFP DE RATTACHEMENT	37 000.00	30 000.00	30 000.00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	50 000.00	40 000.00	40 000.00
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	148 250.00	132 068.00	132 068.00
70873	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES CENTRES D'ACTION SOCIALE	450 920.00	454 660.00	454 660.00
70876	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	4 000.00	4 000.00	4 000.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	203 975.00	181 319.00	181 319.00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	8 100.00	6 000.00	6 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	58 954 043.00	58 567 537.00	58 567 537.00
73111	IMPOTS DIRECTS LOCAUX	39 088 907.00	39 536 901.00	39 536 901.00
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	150 000.00	150 000.00	150 000.00
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	13 576 441.00	13 576 441.00	13 576 441.00
73212	DOTATION SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	20 000.00		
73221	FNGIR	396 195.00	396 195.00	396 195.00
7333	TAXES FUNERAIRES	20 000.00		
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	500 000.00	500 000.00	500 000.00
7362	TAXES DE SEJOUR	310 000.00	250 000.00	250 000.00
7368	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	55 000.00	58 000.00	58 000.00
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	4 837 500.00	4 100 000.00	4 100 000.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 657 728.03	9 766 971.00	9 766 971.00
7411	DOTATION FORFAITAIRE	4 498 565.00	4 173 258.00	4 173 258.00
744	FCTVA	102 427.03	90 000.00	90 000.00
745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	2 300.00	2 300.00	2 300.00
7461	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	147 000.00	147 000.00	147 000.00
74718	PARTICIPATIONS ETAT-AUTRES	16 000.00	10 000.00	10 000.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	860 000.00	1 303 240.00	1 303 240.00
74741	PARTICIPATION DES COMMUNES MEMBRES DU GFP	17 200.00	17 200.00	17 200.00
74748	PARTICIPATIONS - COMMUNES - AUTRES COMMUNES	22 000.00	14 000.00	14 000.00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	2 852 000.00	2 852 000.00	2 852 000.00
7482	COMPENSATION P/PERTE TAXE ADDITIONN.DROITS MUTATION OU TAXE PUBLICITE FONCIERE	1 700.00		
748313	DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	154 242.00	154 242.00	154 242.00
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	11 601.00	9 261.00	9 261.00
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	941 173.00	941 000.00	941 000.00
74837	DOTATION DE DEVELOPPEMENT	2 500.00		
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	8 900.00	8 500.00	8 500.00
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	20 120.00	44 970.00	44 970.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	931 579.00	705 230.00	705 230.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	702 440.00	705 230.00	705 230.00
7551	EXCEDENT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	215 000.00		
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	14 139.00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		76 390 495.03	75 129 885.00	75 129 885.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	43 500.00	29 500.00	29 500.00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	10 000.00	10 000.00	10 000.00
7714	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	5 000.00	1 000.00	1 000.00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	8 500.00	8 500.00	8 500.00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	20 000.00	10 000.00	10 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)	64 500.00	20 000.00	20 000.00
7875	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	64 500.00	20 000.00	20 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		76 498 495.03	75 179 385.00	75 179 385.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	66 000.00	66 000.00	66 000.00
777	QUOTE- PART SUBVEN D' INVEST. TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	66 000.00	66 000.00	66 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		66 000.00	66 000.00	66 000.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=	76 564 495.03	75 245 385.00	75 245 385.00
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)		
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		75 245 385.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	2 357 280.09	2 325 850.00	2 325 850.00
2031	FRAIS D'ETUDES	499 204.00	438 800.00	438 800.00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	621 176.09	275 000.00	275 000.00
2088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 236 900.00	1 612 050.00	1 612 050.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	1 079 910.93	180 000.00	180 000.00
204113	SUBV.EQUIP. VERSEES - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL - ETAT	50 000.00		
204132	SUBV.EQUIP.VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS -	764 010.93	130 000.00	130 000.00
20421	SUBV.EQUIP. VERSEES AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BIENS MOB. MAT. ET AUTRES	109 400.00	50 000.00	50 000.00
20422	SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE PERSONNES DE DROIT PRIVE- BATIMENTS ET INSTALLATIONS	156 500.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	5 230 891.57	35 513 830.00	35 513 830.00
2112	TERRAINS DE VOIRIE	772 000.00	495 700.00	495 700.00
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	96 241.00	20 762 000.00	20 762 000.00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	388 159.71	2 645 000.00	2 645 000.00
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	85 483.85	4 127 000.00	4 127 000.00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	179 976.00	2 208 580.00	2 208 580.00
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	228 643.88	405 000.00	405 000.00
21538	AUTRES RESEAUX		1 580 000.00	1 580 000.00
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	308 996.67	381 600.00	381 600.00
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	43 000.00	17 000.00	17 000.00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	183 052.38	231 000.00	231 000.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR. MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 017 254.19	395 000.00	395 000.00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	403 341.56	774 100.00	774 100.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	1 524 742.33	1 491 850.00	1 491 850.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	21 350 310.56	20 926 700.00	20 926 700.00
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	13 159 592.39	11 310 700.00	11 310 700.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	7 511 592.22	9 536 000.00	9 536 000.00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS -INSTALLATIONS MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUES	679 125.95	80 000.00	80 000.00
	Opérations d'équipement n°...(5)	22 996 002.48	6 156 100.00	6 156 100.00
2003010	LE POTAGER DU DAUPHIN			
2004011	NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DU VAL			
2009012	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA- FORET			
2009013	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT			
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS	77 168.00	10 000.00	10 000.00
2009016	TRANSFERT DE LA MATERNELLE SAINT- EXUPERY			
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA	632 037.46		
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES	130 000.00		
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC	391 738.46		
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY	384 920.43	70 000.00	70 000.00
2015002	PARTICIPATION.DIFFUSEUR A86	2 592 975.00		
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES	379 503.25	30 000.00	30 000.00
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.	146 272.57		
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE	3 465 731.06	190 600.00	190 600.00
2017001	REAMENAGEMENT DU STADE MILLANDY- PASSAGE DU RUGBY AU	12 257.02		
2017003	ESPACES PUBLICS PDT	9 958 147.61	2 448 500.00	2 448 500.00
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING	4 355 251.62	2 927 000.00	2 927 000.00
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE	400 000.00	450 000.00	450 000.00
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS	70 000.00	30 000.00	30 000.00
Total des dépenses d'équipement		53 014 395.63	65 102 480.00	65 102 480.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 837 250.58		
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	7 837 250.58		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 200 140.00	2 933 140.00	2 933 140.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 167 000.00	2 900 000.00	2 900 000.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 000.00	4 000.00	4 000.00
166	REFINANCEMENT DE DETTES	4 000 000.00		
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	29 140.00	29 140.00	29 140.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	1 091 559.00		
261	TITRES DE PARTICIPATION	1 091 559.00		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	586 188.29		
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	586 188.29		
020	DEPENSES IMPREVUES	4 179 117.00		
Total des dépenses financières		20 894 254.87	2 933 140.00	2 933 140.00
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (6)	40 000.00	40 000.00	40 000.00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		40 000.00	40 000.00	40 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		73 948 650.50	68 075 620.00	68 075 620.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	66 000.00	66 000.00	66 000.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	66 000.00	66 000.00	66 000.00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	66 000.00	66 000.00	66 000.00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)	8 002 400.00	20 000.00	20 000.00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	7 982 400.00		
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	20 000.00	20 000.00	20 000.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		8 068 400.00	86 000.00	86 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		82 017 050.50	68 161 620.00	68 161 620.00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
----------------------------	--

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	68 161 620.00
--	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)	10 049 041.94	6 162 400.00	6 162 400.00
1311	SUBV INV RATT AUX ACTIFS AMORT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	18 525.00		
1321	SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	4 052 000.00	4 057 400.00	4 057 400.00
1322	SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT REGIONS	2 214 441.19	643 000.00	643 000.00
1323	SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT DEPARTEMENTS	3 761 054.75	1 442 000.00	1 442 000.00
13251	SUBVENTION INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT GFP DE RATTACHEMENT		20 000.00	20 000.00
1328	AUTRES SUBVENTIONS INV RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSABLES	3 021.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	14 461 267.54	43 997 072.00	43 997 072.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	10 461 267.54	43 997 072.00	43 997 072.00
166	REFINANCEMENT DE DETTES	4 000 000.00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		24 510 309.48	50 159 472.00	50 159 472.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 790 776.47	3 700 000.00	3 700 000.00
10222	F.C.T.V.A.	2 290 776.47	2 200 000.00	2 200 000.00
10226	TAXE D AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	4 000 000.00		
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00	20 000.00	20 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	20 000.00	20 000.00	20 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	44 390 762.00	11 432 148.00	11 432 148.00
Total des recettes financières		52 201 538.47	15 152 148.00	15 152 148.00
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (6)	40 000.00	40 000.00	40 000.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		40 000.00	40 000.00	40 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		76 751 847.95	65 351 620.00	65 351 620.00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 860 633.88	500 000.00	500 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	2 214 065.00	2 290 000.00	2 290 000.00
28031	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS ETUDES	81 800.00	60 000.00	60 000.00
2804132	AMORT.SUBV. EQUIP. VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS - DEPARTEMENT	366 635.00	363 000.00	363 000.00
280415	AMORT. IMMOB. INCORP.SUBV.EQUIPT GROUPEMENTS DES COLLECTIVITES	30 400.00	33 000.00	33 000.00
28041642	AMORT.IMMOB.INC.SUBV.EQUIPT.ETAB-SERV RATTACHES IND.COM-BAT.INST	52 000.00	52 000.00	52 000.00
280421	AMORT. SUBV.EQUIP.VERSEES AUX PERS.DE DROIT PRIVE - BIENS MOB. MAT. ET AUTRES	61 600.00	6 000.00	6 000.00
280422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTAL.	56 255.00	57 000.00	57 000.00
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSION.DROITS SIMILAIRES BREVETS	272 435.00	200 000.00	200 000.00
28135	AMORT. IMOB. CORP. INSTAL. GENERALES,AGENC. AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	33 180.00	35 000.00	35 000.00
281531	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORPORELLES RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	7 945.00	10 000.00	10 000.00
28158	AMORT. IMMOB. CORP. AUTRE INSTAL. TECHN. MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	72 640.00	50 000.00	50 000.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	10 450.00	15 000.00	15 000.00
28182	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	105 795.00	106 000.00	106 000.00
28183	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MAT BUREAU ET INF.	351 445.00	382 000.00	382 000.00
28184	AMORTISSEMENT IMMOBILISATION CORPORELLES MOBILIER	235 975.00	351 000.00	351 000.00
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	475 510.00	570 000.00	570 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 074 698.88	2 790 000.00	2 790 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)	8 002 400.00	20 000.00	20 000.00
1328	AUTRES SUBVENTIONS INV RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSABLES	7 982 400.00		
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	20 000.00	20 000.00	20 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		13 077 098.88	2 810 000.00	2 810 000.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		89 828 946.83	68 161 620.00	68 161 620.00

		+	
RESTES A REALISER N-1 (10)			
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		68 161 620.00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2009015(1)
LIBELLE : POINTE DE TRAVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		2 341 903.83		10 000.00	10 000.00	
20	Immobilisations incorporelles	463 832.03		10 000.00	10 000.00	
2031	FRAIS D'ETUDES	463 832.03		10 000.00	10 000.00	
204	Subventions d'équipement versées	260 000.00				
2041642	SUBVENTION EPIC Bâtiments et installations	260 000.00				
21	Immobilisations corporelles	1 555 836.19				
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	1 554 000.00				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	1 836.19				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	62 235.61				
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	11 916.00				
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	50 319.61				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	10 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2015001(1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	4 261 681.69		70 000.00	70 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	3 753 073.86		70 000.00	70 000.00	
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	53 800.00				
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	3 603 045.80		70 000.00	70 000.00	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	47 115.59				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	49 112.47				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	508 607.83				
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	508 607.83				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	70 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2015003(1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	4 815 905.42		30 000.00	30 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	15 176.57				
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	10 092.00				
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	5 084.57				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	4 800 728.85		30 000.00	30 000.00	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	83 601.05				
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	4 716 689.25		30 000.00	30 000.00	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	438.55				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	30 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2016002(1)
LIBELLE : POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	11 409 277.58		190 600.00	190 600.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	117 678.53		25 000.00	25 000.00	
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 253.11				
	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE					
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 839.12		20 000.00	20 000.00	
	MOBILIER					
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	55 586.30		5 000.00	5 000.00	
	AUTRES					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	11 291 599.05		165 600.00	165 600.00	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	1 480 478.62				
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	9 665 368.89		165 600.00	165 600.00	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS	36 376.86				
	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES					
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES	109 374.68				
	D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	190 600.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2017003(1)

LIBELLE : ESPACES PUBLICS PDT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	8 267 011.15		2 448 500.00	2 448 500.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	8 267 011.15		2 448 500.00	2 448 500.00	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	7 369 429.69		2 448 500.00	2 448 500.00	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	897 581.46				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	2 448 500.00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2018001(1)
LIBELLE : PDT TERRAIN FOOT + PARKING

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	2 603 631.01		2 927 000.00	2 927 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	512.48				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	512.48				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	2 603 118.53		2 927 000.00	2 927 000.00	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	2 603 118.53		2 927 000.00	2 927 000.00	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	2 927 000.00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2020001(1)
LIBELLE : EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	28 656.00		450 000.00	450 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	28 656.00		450 000.00	450 000.00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	28 656.00		450 000.00	450 000.00	
	Autres					

RECETTES (répartition)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
Pour information		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	450 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2020002(1)
LIBELLE : REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES				30 000.00	30 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			30 000.00	30 000.00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS			30 000.00	30 000.00	
	Autres					

RECETTES (répartition)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
Pour Information		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	30 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Depenses réelles	2 933 140.00	3 692 550.00	245 000.00	7 619 100.00	2 625 800.00	6 410 600.00	10 000.00	2 318 000.00	177 000.00	39 332 360.00	2 712 050.00	68 075 620.00
- Equipements municipaux (2)		3 692 550.00	75 000.00	7 619 100.00	2 625 800.00	6 410 600.00	10 000.00	2 318 000.00	177 000.00	39 332 360.00	2 712 050.00	64 822 480.00
- Equip, non municipaux (c204) (3)			130 000.00							50 000.00		160 000.00
- Opérations financières	2 933 140.00											2 933 140.00
Depenses d'ordre	86 000.00											86 000.00
Total dépenses de l'exercice	3 019 140.00	3 692 550.00	245 000.00	7 619 100.00	2 625 800.00	6 410 600.00	10 000.00	2 318 000.00	177 000.00	39 332 360.00	2 712 050.00	68 161 620.00
RAE N-1 et reports												
Total cumulé dépenses d'investissement	3 019 140.00	3 692 550.00	245 000.00	7 619 100.00	2 625 800.00	6 410 600.00	10 000.00	2 318 000.00	177 000.00	39 332 360.00	2 712 050.00	68 161 620.00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	61 952 220.00		40 000.00	550 000.00	157 400.00	93 000.00				5 342 000.00	20 000.00	68 161 620.00
RAE N-1 et reports												
Total cumulé recettes d'investissement	61 952 220.00		40 000.00	550 000.00	157 400.00	93 000.00				5 342 000.00	20 000.00	68 161 620.00
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	20 099 203.00	15 375 624.44	2 214 860.49	8 980 966.42	4 797 284.93	9 214 623.38	2 381 531.00	9 288 288.91	262 360.00	2 853 716.77	79 675.00	75 245 385.00
RAE N-1 et reports												
Total cumulé dépenses de fonctionnement	20 099 203.00	15 375 624.44	2 214 860.49	8 980 966.42	4 797 284.93	9 214 623.38	2 381 531.00	9 288 288.91	262 360.00	2 853 716.77	79 675.00	75 245 385.00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	64 187 298.00	1 146 910.00	25 000.00	2 091 430.00	376 346.00	2 317 800.00	168 100.00	4 232 860.00	226 019.00	367 700.00	116 723.00	75 245 385.00
RAE N-1 et reports												
Total cumulé recettes de fonctionnement	64 187 298.00	1 146 910.00	25 000.00	2 091 430.00	376 346.00	2 317 800.00	168 100.00	4 232 860.00	226 019.00	367 700.00	116 723.00	75 245 385.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 2 500 habitants et plus. Les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique engagés en établissement public ou budget annexé (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent la règle de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-38 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES													
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)													
Art(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement													
	Depenses réelles	3 019 140,00	3 682 650,00	245 000,00	7 619 100,00	2 628 800,00	6 410 600,00	10 000,00	2 318 000,00	177 000,00	39 332 380,00	2 712 050,00	68 181 620,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 833 140,00		245 000,00	7 619 100,00	2 628 800,00		10 000,00	2 318 000,00	177 000,00	39 332 380,00	2 712 050,00	68 076 620,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		475 000,00		1 500,00	3 800,00	3 500,00				230 000,00		2 833 140,00
204	SURVENANTS D'ECHEC/IMMOBILISATIONS VERSEES			130 000,00							50 000,00		180 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 792 550,00		75 000,00	2 367 000,00	1 612 000,00	1 143 400,00	10 000,00	148 000,00	177 000,00	27 078 880,00	90 000,00	38 513 830,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		386 000,00		5 040 000,00	950 000,00	2 326 700,00		1 050 000,00		9 525 000,00	1 050 000,00	20 287 700,00
Opérations d'équipement													
2000015	Opérations d'équipement	40 000,00			210 600,00		2 937 000,00		520 000,00		2 448 500,00		6 186 100,00
2000015	Opérations d'entretien	10 000,00											10 000,00
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL												70 000,00
2016002	POINTE DE TRAVAIL/ALSH ECOLE ET				30 000,00		10 000,00						30 000,00
2017003	ESPACE PUBLICS POT				180 600,00						2 448 500,00		140 600,00
2018001	POTI TERRAIN FOOT + PARKING						2 927 000,00						2 927 000,00
2020001	EQUIPEMENT MELJOUN REPUBLIQUE												450 000,00
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES												450 000,00
4540002	Opérations pour contrôle de l'air		30 000,00										30 000,00
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS 2016			40 000,00									40 000,00
Depenses d'ordre		86 000,00											86 000,00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	66 000,00											66 000,00
042	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000,00											20 000,00
RECETTES													
Total recettes d'investissement													
	Recettes réelles	61 989 220,00		40 000,00	550 000,00	157 400,00	93 000,00		5 342 000,00		5 342 000,00	20 000,00	68 181 620,00
024	IMMOBILISATIONS CÉDÉES	59 149 220,00		40 000,00	550 000,00	157 400,00	93 000,00		5 342 000,00		5 342 000,00	20 000,00	66 351 620,00
024	IMMOBILISATIONS CÉDÉES	11 432 148,00											11 432 148,00
10	DOTATIONS, FOND, DIVERSET, RESERVEES	3 700 000,00											3 700 000,00
13	SURVENANTS D'INVESTISSEMENT				550 000,00	157 400,00	93 000,00				5 342 000,00	20 000,00	6 162 400,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	43 997 072,00											43 997 072,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000,00											20 000,00
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS 2016			40 000,00									40 000,00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	40 000,00											40 000,00
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS 2016			40 000,00									40 000,00
Revenues d'ordre		2 810 000,00											2 810 000,00
0221	VRÈMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	500 000,00											500 000,00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 290 000,00											2 290 000,00
042	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000,00											20 000,00
FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses fonctionnement													
	Depenses réelles	20 089 203,00	15 373 624,44	2 214 550,49	8 960 966,42	4 797 284,59	9 214 162,38	2 381 531,00	9 388 236,31	262 360,00	2 553 718,77	79 675,00	75 243 385,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 309 203,00	15 373 624,44	2 214 550,49	8 960 966,42	4 797 284,59	9 214 162,38	2 381 531,00	9 388 236,31	262 360,00	2 553 718,77	79 675,00	72 456 385,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	7 600,00	4 688 311,44	307 637,00	4 148 188,11	779 379,15	2 184 696,62	307 895,00	2 793 957,53	246 360,00	919 899,15	22 275,00	16 288 306,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		10 199 303,00	1 007 923,49	3 938 101,31	2 248 186,44	5 343 815,76		6 109 441,38		1 629 218,62		30 586 000,00
065	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 103 268,00											2 103 268,00
665	CHARGES FINANCIERES	14 796 350,00	443 910,00	805 000,00	894 667,00	1 769 710,00	1 083 650,00	2 073 636,00	414 900,00	16 000,00	4 500,00	57 400,00	22 949 723,00
666	CHARGES EXCEPTIONNELLES	315 000,00											315 000,00
667	CHARGES D'AMORTISSEMENT	5 000,00											5 000,00
668	CHARGES D'AMORTISSEMENT ET AUXILIAIRES	122 100,00		4 000,00									131 100,00
Depenses d'ordre		81 868,00											81 868,00
023	VRÈMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 790 000,00											2 790 000,00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 290 000,00											500 000,00
042	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000,00											2 290 000,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement													
	Recettes réelles	64 187 286,00	1 146 910,00	25 000,00	2 091 430,00	376 346,00	2 317 900,00	166 100,00	4 232 980,00	225 019,00	357 700,00	116 723,00	75 243 385,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	64 121 286,00	1 146 910,00	25 000,00	2 091 430,00	376 346,00	2 317 900,00	166 100,00	4 232 980,00	225 019,00	357 700,00	116 723,00	75 179 385,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET		75 000,00										69 500,00
73	IMMOBILISATIONS	2 000,00	200 700,00		2 000 000,00	70 346,00	1 337 900,00	1 300,00	1 793 940,00	50 019,00	337 700,00		6 006 647,00
73	IMMOBILISATIONS	58 667 537,00											58 667 537,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	5 523 261,00	513 210,00		33 500,00	308 000,00	920 000,00	40 000,00	2 132 000,00		20 000,00		9 766 971,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	247 000,00		25 000,00		1 000,00	60 000,00	126 800,00	7 000,00	175 000,00			768 230,00
76	REVENUS SUR AMORTISSEMENTS ET	8 500,00											8 500,00
78	REVENUS SUR AMORTISSEMENTS ET	21 000,00											21 000,00
Depenses d'ordre		20 000,00											20 000,00
042	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	66 000,00											66 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'Assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)	20 099 203.00	15 339 704.44	1 000.00	32 920.00	35 472 827.44
	Dépenses de l'exercice	20 099 203.00	15 339 704.44	1 000.00	32 920.00	35 472 827.44
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 600.00	4 581 991.44		26 320.00	4 615 911.44
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS					
012	ASSIMILES		10 199 303.00			10 199 303.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 103 268.00				2 103 268.00
	VIREMENT A LA SECTION					
023	D'INVESTISSEMENT	500 000.00				500 000.00
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
042	ENTRE SECTIONS	2 290 000.00				2 290 000.00
	AUTRES CHARGES DE GESTION					
65	COURANTE	14 796 350.00	436 310.00	1 000.00	6 600.00	15 240 260.00
66	CHARGES FINANCIERES	315 000.00				315 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00	122 100.00			127 100.00
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET					
68	AUX PROVISIONS	81 985.00				81 985.00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	64 187 298.00	1 146 910.00			65 334 208.00
	Recettes de l'exercice	64 187 298.00	1 146 910.00			65 334 208.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		75 000.00			75 000.00
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
042	ENTRE SECTIONS	66 000.00				66 000.00
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE					
70	ET VENTES DIVERSES	2 000.00	290 700.00			292 700.00
73	IMPOTS ET TAXES	58 567 537.00				58 567 537.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	5 523 261.00	513 210.00			6 036 471.00
	AUTRES PRODUITS DE GESTION					
75	COURANTE		247 000.00			247 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 500.00	21 000.00			29 500.00
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET					
78	PROVISIONS	20 000.00				20 000.00
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	44 088 095.00	-14 192 794.44	-1 000.00	-32 920.00	29 861 380.56

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES		
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPE FUNEBRES	41 SUBVENTION GLOBALE	048 AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice	13 115 529.67		647 028.87	786 359.81	552 036.53	70 300.00	168 449.56		32 920.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 115 529.67		647 028.87	786 359.81	552 036.53	70 300.00	168 449.56		32 920.00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 990 306.87		16 320.02	356 809.22	166 785.33		51 770.00		26 320.00
012	ATTENUATIONS DE PRODUITS	8 650 112.80		630 708.85	429 550.59	385 251.20		103 679.56		
014	VIREMENT A LA SECTION									
023	D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	353 010.00					70 300.00	13 000.00		6 600.00
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	122 100.00								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	994 540.00		48 970.00	45 900.00	10 500.00		47 000.00		
	Recettes de l'exercice	994 540.00		48 970.00	45 900.00	10 500.00		47 000.00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	75 000.00								
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	187 300.00			45 900.00	10 500.00		47 000.00		
70	IMPTS ET TAXES									
73	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	464 240.00		48 970.00						
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	247 000.00								
75	PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 000.00								
77	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS									
78										
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-12 120 989.67		-598 058.87	-740 459.81	-541 536.53	-70 300.00	-121 449.56		-32 920.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 178 460.49	36 100.00	2 214 560.49
		2 178 460.49	36 100.00	2 214 560.49
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	271 537.00	36 100.00	307 637.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
	VIREMENT A LA SECTION	1 097 923.49		1 097 923.49
023	D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	805 000.00		805 000.00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00		4 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	25 000.00		25 000.00
		25 000.00		25 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 000.00		25 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)	-2 153 460.49	-36 100.00	-2 189 560.49

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS,INCE NDIES & SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	120 000.00	4 000.00	1 172 460.49	882 000.00	
		120 000.00	4 000.00	1 172 460.49	882 000.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	120 000.00		74 537.00	77 000.00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			1 097 923.49		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				805 000.00	
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 000.00			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)				25 000.00	
	Recettes de l'exercice				25 000.00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				25 000.00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-120 000.00	-4 000.00	-1 172 460.49	-857 000.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU 2EME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
	DEPENSES (2)	1 943 538.93	4 418 466.71				2 618 960.78	8 980 966.42
	Dépenses de l'exercice	1 943 538.93	4 418 466.71				2 618 960.78	8 980 966.42
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	904 800.00	984 969.72				2 258 428.39	4 148 198.11
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	216 638.93	3 360 929.99				360 532.39	3 938 101.31
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	822 100.00	72 567.00					894 667.00
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)	476 930.00	14 500.00				1 600 000.00	2 091 430.00
	Recettes de l'exercice	476 930.00	14 500.00				1 600 000.00	2 091 430.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		14 500.00					14 500.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	400 000.00					1 600 000.00	2 000 000.00
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	33 500.00						33 500.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	43 430.00						43 430.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)	-1 466 608.93	-4 403 966.71				-1 018 960.78	-6 889 536.42

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	DEPENSES (2)	1 778 860.25	2 639 606.46		2 252 850.00		260 109.43	106 001.35	
	Dépenses de l'exercice	1 778 860.25	2 639 606.46		2 252 850.00		260 109.43	106 001.35	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	308 619.72	676 350.00		2 252 850.00		1 352.81	4 225.58	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 469 640.53	1 891 289.46				258 756.62	101 775.77	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	600.00	71 967.00						
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
68									
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	14 500.00			1 600 000.00				
	Recettes de l'exercice	14 500.00			1 600 000.00				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	14 500.00							
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
042									
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				1 600 000.00				
70									
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
75									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
78									
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-1 764 360.25	-2 639 606.46		-652 850.00		-260 109.43	-106 001.35	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
	CHARGES A CARACTERE GENERAL	26 000.00	1 603 100.00	2 386 114.87	782 069.72	4 797 284.59
011	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	26 000.00	1 603 100.00	2 386 114.87	782 069.72	4 797 284.59
012	ASSIMILES	26 000.00	8 600.00	462 900.59	281 878.56	779 379.15
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			1 919 914.28	328 281.16	2 248 195.44
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		1 594 500.00	3 300.00	171 910.00	1 769 710.00
66	COURANTE					
67	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		18 845.00	336 500.00	21 000.00	376 345.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		18 845.00	336 500.00	21 000.00	376 345.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		18 845.00	31 500.00	20 000.00	70 345.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			305 000.00		305 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION					
75	COURANTE				1 000.00	1 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-26 000.00	-1 584 255.00	-2 049 614.87	-761 069.72	-4 420 939.59

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE,LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	3 300.00	3 600.00		1 596 200.00	1 863 685.30	345 185.53	172 289.04	4 955.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 300.00	3 600.00		1 596 200.00	1 863 685.30	345 185.53	172 289.04	4 955.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		3 600.00		5 000.00	327 604.51	107 296.23	26 344.85	1 655.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					1 536 080.79	237 889.30	145 944.19	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 300.00			1 591 200.00				3 300.00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	2 000.00			16 845.00	326 000.00	10 500.00		
	Recettes de l'exercice	2 000.00			16 845.00	326 000.00	10 500.00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 000.00			16 845.00	21 000.00	10 500.00		
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					305 000.00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports	-1 300.00	-3 600.00		-1 579 355.00	-1 537 685.30	-334 685.53	-172 289.04	-4 955.00
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES (2)	959 180.00	2 488 906.99	5 766 075.39	9 214 162.38
	Dépenses de l'exercice	959 180.00	2 488 906.99	5 766 075.39	9 214 162.38
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	170 780.00	967 887.60	1 048 029.02	2 186 696.62
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS				
012	ASSIMILES		792 419.39	4 551 396.37	5 343 815.76
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
	VIREMENT A LA SECTION				
023	D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS				
	ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		728 600.00	166 650.00	1 683 650.00
66	COURANTE	788 400.00			
	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET				
68	AUX PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)		112 000.00	2 205 900.00	2 317 900.00
	Recettes de l'exercice		112 000.00	2 205 900.00	2 317 900.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS				
	ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE				
	ET VENTES DIVERSES		52 000.00	1 285 900.00	1 337 900.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			920 000.00	920 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION				
	COURANTE		60 000.00		60 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET				
78	PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	-959 180.00	-2 376 906.99	-3 560 175.39	-6 896 262.38

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	401 775.00	951 537.29	537 800.00	597 794.70		3 999 202.33	1 766 873.06	
		401 775.00	951 537.29	537 800.00	597 794.70		3 999 202.33	1 766 873.06	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	401 775.00	245 812.60	7 800.00	312 500.00		719 254.64	328 774.38	
	ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		705 724.69		86 694.70		3 279 947.69	1 271 448.68	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION								
	COURANTE			530 000.00	198 600.00			166 650.00	
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	60 000.00	30 000.00		22 000.00		2 085 000.00	120 900.00	
		60 000.00	30 000.00		22 000.00		2 085 000.00	120 900.00	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		30 000.00		22 000.00		1 255 000.00	30 900.00	
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						830 000.00	90 000.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	60 000.00							
	COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-341 775.00	-921 537.29	-537 800.00	-575 794.70		-1 914 202.33	-1 645 973.06	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	71 230.00	2 310 301.00	2 381 531.00
		71 230.00	2 310 301.00	2 381 531.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	44 330.00	263 565.00	307 895.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
	VIREMENT A LA SECTION			
023	D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION			
66	COURANTE	26 900.00	2 046 736.00	2 073 636.00
67	CHARGES FINANCIERES			
	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
	Restes à réaliser - reports			
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	128 100.00	40 000.00	168 100.00
		128 100.00	40 000.00	168 100.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 300.00		1 300.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		40 000.00	40 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION			
77	COURANTE	126 800.00		126 800.00
78	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)	56 870.00	-2 270 301.00	-2 213 431.00

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)	46 500.00	960 111.88		13 400.00	8 268 287.03	9 288 298.91
	Dépenses de l'exercice	46 500.00	960 111.88		13 400.00	8 268 287.03	9 288 298.91
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 000.00	574 502.33			2 169 455.20	2 763 957.53
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		215 609.55			5 893 831.83	6 109 441.38
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	26 500.00	170 000.00		13 400.00	205 000.00	414 900.00
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)		468 960.00		7 000.00	3 757 000.00	4 232 960.00
	Recettes de l'exercice		468 960.00		7 000.00	3 757 000.00	4 232 960.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		468 960.00			1 325 000.00	1 793 960.00
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					2 432 000.00	2 432 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				7 000.00		7 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)	-46 500.00	-491 151.88		-6 400.00	-4 511 287.03	-5 055 338.91

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES (2)		220 160.00	42 200.00		262 360.00
	Dépenses de l'exercice		220 160.00	42 200.00		262 360.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		220 160.00	26 200.00		246 360.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			16 000.00		16 000.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)		225 019.00			225 019.00
	Recettes de l'exercice		225 019.00			225 019.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		50 019.00			50 019.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		175 000.00			175 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)		4 859.00	-42 200.00		-37 341.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS,ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES (2)	8 000.00	2 521 718.77	24 000.00	2 553 718.77
	Dépenses de l'exercice	8 000.00	2 521 718.77	24 000.00	2 553 718.77
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 000.00	887 999.15	24 000.00	919 999.15
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS				
012	ASSIMILES		1 629 219.62		1 629 219.62
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
	VIREMENT A LA SECTION				
023	D'INVESTISSEMENT				
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS				
042	ENTRE SECTIONS				
	AUTRES CHARGES DE GESTION		4 500.00		4 500.00
65	COURANTE				
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET				
68	AUX PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)		357 700.00		357 700.00
	Recettes de l'exercice		357 700.00		357 700.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS				
042	ENTRE SECTIONS				
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE		337 700.00		337 700.00
70	ET VENTES DIVERSES				
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				
	AUTRES PRODUITS DE GESTION		20 000.00		20 000.00
75	COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET				
78	PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	-8 000.00	-2 164 018.77	-24 000.00	-2 196 018.77

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS,ENVIRONNEMENT

		Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
(1)	Libellé	810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES (2)				8 000.00			
	Dépenses de l'exercice				8 000.00			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				8 000.00			
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS							
012	ASSIMILES							
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
	VIREMENT A LA SECTION							
023	D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET							
68	AUX PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
70	ET VENTES DIVERSES							
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET							
78	PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)				-8 000.00			

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS,ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice	269 109.59	13 200.00	149 200.00	2 065 709.18	24 500.00				24 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	269 109.59	13 200.00	149 200.00	2 065 709.18	24 500.00				24 000.00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	112.93	13 200.00	149 200.00	725 486.22					24 000.00
012	ASSIMILES	268 996.66			1 340 222.96	20 000.00				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
	VIREMENT A LA SECTION									
023	D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
	AUTRES CHARGES DE GESTION									
65	COURANTE					4 500.00				
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET									
68	AUX PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice			355 000.00	2 700.00					
				355 000.00	2 700.00					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE									
70	ET VENTES DIVERSES			335 000.00	2 700.00					
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS									
	AUTRES PRODUITS DE GESTION									
75	COURANTE			20 000.00						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET									
78	PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports	-269 109.59	-13 200.00	205 800.00	-2 063 009.18	-24 500.00				
	SOLDES (2)									-24 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTUR. & AU BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	94 AIDES AU COMMERCE & SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	17 400.00	12 275.00			50 000.00			79 675.00
	Dépenses de l'exercice	17 400.00	12 275.00			50 000.00			79 675.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		12 275.00			10 000.00			22 275.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE								
042	SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 400.00				40 000.00			57 400.00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)		116 723.00						116 723.00
	Recettes de l'exercice		116 723.00						116 723.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		116 723.00						116 723.00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports	-17 400.00	104 448.00			-50 000.00			37 048.00
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	T total
	DEPENSES (2)	3 019 140.00	3 692 550.00			6 711 690.00
	Dépenses de l'exercice	3 019 140.00	3 652 550.00			6 671 690.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	66 000.00				66 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000.00				20 000.00
16	EMPRUNTS ET DE TTES ASSIMILEES	2 933 140.00				2 933 140.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		475 000.00			475 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 792 550.00			2 792 550.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		385 000.00			385 000.00
	Opérations d'équipement		40 000.00			40 000.00
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS		10 000.00			10 000.00
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY					
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES					
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE					
2017003	ESPACES PUBLICS PDT					
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING					
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE					
	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES					
2020002	OPERATIONNELS		30 000.00			30 000.00
	Opérations pour compte de tiers					
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	61 959 220.00				61 959 220.00
	Recettes de l'exercice	61 959 220.00				61 959 220.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	500 000.00				500 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	11 432 148.00				11 432 148.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 290 000.00				2 290 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000.00				20 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 700 000.00				3 700 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DE TTES ASSIMILEES	43 997 072.00				43 997 072.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00				20 000.00
	Opérations pour compte de tiers					
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	58 940 080.00	-3 692 550.00			55 247 530.00

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES		
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41 SUBVENTION GLOBALE	048 AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE
	DEPENSES (2)	3 547 500.00			61 000.00	6 800.00		77 250.00		
	Dépenses de l'exercice	3 507 500.00			61 000.00	6 800.00		77 250.00		
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	455 000.00			20 000.00					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 667 500.00			41 000.00	6 800.00		77 250.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	385 000.00								
	Opérations d'équipement	40 000.00								
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS	10 000.00								
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY									
2015003	RESTRUCTURATION MATERIELLE JARDIES									
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE									
2017003	ESPACES PUBLICS PDT									
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING									
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE									
	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES									
2020002	OPERATIONNELS	30 000.00								
	Opérations pour compte de tiers									
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Opérations pour compte de tiers									
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-3 547 500.00			-61 000.00	-6 800.00		-77 250.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	205 000.00	40 000.00	245 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	205 000.00		205 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	130 000.00		130 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 000.00		75 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Opérations d'équipement				
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS			
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY			
2015003	RESTRUCTURATION MATERIELLE JARDIES			
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE			
2017003	ESPACES PUBLICS PDT			
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING			
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE			
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS			
Opérations pour compte de tiers				
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS		40 000.00	40 000.00
	Restes à réaliser - reports		40 000.00	40 000.00
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Opérations pour compte de tiers				
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS		40 000.00	40 000.00
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)	-205 000.00		-205 000.00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
A1.2		

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES & SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	60 000.00		15 000.00	130 000.00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 000.00		15 000.00	130 000.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				130 000.00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 000.00		15 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Opérations d'équipement					
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS					
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY					
2015003	RESTRUCTURATION MATERIELLE JARDIES					
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE					
2017003	ESPACES PUBLICS PDT					
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING					
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE					
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS					
	Opérations pour compte de tiers					
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations pour compte de tiers					
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-60 000.00		-15 000.00	-130 000.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU 2EME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
	DEPENSES (2)	2 484 600.00	4 978 500.00				156 000.00	7 619 100.00
	Dépenses de l'exercice	2 304 000.00	4 948 500.00				156 000.00	7 408 500.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 500.00					1 500.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	834 000.00	1 377 000.00				156 000.00	2 367 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 470 000.00	3 570 000.00					5 040 000.00
	Opérations d'équipement	180 600.00	30 000.00					210 600.00
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS							
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY							
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES		30 000.00					30 000.00
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE	180 600.00						180 600.00
2017003	ESPACES PUBLICS PDT							
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING							
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE							
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS							
	Opérations pour compte de tiers							
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)	550 000.00						550 000.00
	Recettes de l'exercice	550 000.00						550 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	550 000.00						550 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
	Opérations pour compte de tiers							
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)	-1 934 600.00	-4 978 500.00				-156 000.00	-7 069 100.00

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT			255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE
	DEPENSES (2)	3 140 000.00	1 838 500.00		156 000.00			
	Dépenses de l'exercice	3 110 000.00	1 838 500.00		156 000.00			
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 500.00					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	400 000.00	977 000.00		156 000.00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 710 000.00	860 000.00					
	Opérations d'équipement	30 000.00						
2009015	POINTE DE TRAVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS							
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY							
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES	30 000.00						
2016002	POINTE DE TRAVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE							
2017003	ESPACES PUBLICS PDT							
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING							
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE							
	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES							
2020002	OPERATIONNELS							
	Opérations pour compte de tiers							
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
	Opérations pour compte de tiers							
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)	-3 140 000.00	-1 838 500.00		-156 000.00			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	10 000.00		490 800.00	2 125 000.00	2 625 800.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	10 000.00		490 800.00	2 125 000.00	2 625 800.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			3 800.00		3 800.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000.00		487 000.00	1 175 000.00	1 672 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				950 000.00	950 000.00
	Opérations d'équipement					
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS					
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY					
2015003	RESTRUCTURATION MATERIELLE JARDIES					
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE					
2017003	ESPACES PUBLICS PDT					
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING					
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE					
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS					
	Opérations pour compte de tiers					
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)			157 400.00		157 400.00
	Recettes de l'exercice			157 400.00		157 400.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			157 400.00		157 400.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations pour compte de tiers					
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-10 000.00		-333 400.00	-2 125 000.00	-2 468 400.00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						3 800.00		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					259 000.00	93 000.00	55 000.00	80 000.00
	Opérations d'équipement								
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS								
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY								
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES								
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE								
2017003	ESPACES PUBLICS PDT								
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING								
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE								
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS								
	Opérations pour compte de tiers								
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						157 400.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS						157 400.00		
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						157 400.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)					-259 000.00	60 600.00	-55 000.00	-80 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES (2)				
	Depenses de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	60 000.00	6 249 700.00	100 900.00	6 410 600.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 000.00	3 322 700.00	90 900.00	3 473 600.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			3 500.00	3 500.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 000.00	996 000.00	87 400.00	1 143 400.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		2 326 700.00		2 326 700.00
	Opérations d'équipement		2 927 000.00	10 000.00	2 937 000.00
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS				
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY				
2015003	RESTRUCTURATION MATERIELLE JARDIES				
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE			10 000.00	10 000.00
2017003	ESPACES PUBLICS PDT				
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING		2 927 000.00		2 927 000.00
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE				
	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES				
2020002	OPERATIONNELS				
	Opérations pour compte de tiers				
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)			93 000.00	93 000.00
	Recettes de l'exercice			93 000.00	93 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIIONS				
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			93 000.00	93 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	-60 000.00	-6 249 700.00	-7 900.00	-6 317 600.00

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)	962 000.00	5 242 700.00	30 000.00	15 000.00		21 400.00	79 500.00	
	Dépenses de l'exercice	962 000.00	2 315 700.00	30 000.00	15 000.00		11 400.00	79 500.00	
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							3 500.00	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	431 000.00	520 000.00	30 000.00	15 000.00		11 400.00	76 000.00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	531 000.00	1 795 700.00						
	Opérations d'équipement		2 927 000.00				10 000.00		
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS								
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY								
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES								
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE						10 000.00		
2017003	ESPACES PUBLICS PDT								
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING		2 927 000.00						
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE								
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS								
	Opérations pour compte de tiers								
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)							93 000.00	
	Recettes de l'exercice							93 000.00	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							93 000.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-962 000.00	-5 242 700.00	-30 000.00	-15 000.00		-21 400.00	13 500.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice	10 000.00		10 000.00
		10 000.00		10 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000.00		10 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Opérations d'équipement			
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS			
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY			
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES			
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE			
2017003	ESPACES PUBLICS PDT			
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING			
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE			
	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES			
2020002	OPERATIONNELS			
	Opérations pour compte de tiers			
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations pour compte de tiers			
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)	-10 000.00		-10 000.00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)	10 000.00							
	Dépenses de l'exercice	10 000.00							
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000.00							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
	Opérations d'équipement								
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS								
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY								
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES								
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE								
2017003	ESPACES PUBLICS PDT								
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING								
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE								
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS								
	Opérations pour compte de tiers								
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-10 000.00							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)	453 000.00	1 650 000.00			215 000.00	2 318 000.00
	Dépenses de l'exercice	3 000.00	1 650 000.00			145 000.00	1 798 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000.00				145 000.00	148 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 650 000.00				1 650 000.00
	Opérations d'équipement	450 000.00				70 000.00	520 000.00
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS						
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY					70 000.00	70 000.00
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES						
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE						
2017003	ESPACES PUBLICS PDT						
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING						
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE	450 000.00					450 000.00
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS						
	Opérations pour compte de tiers						
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
024	PRODUITS DES CESSIONS						
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Opérations pour compte de tiers						
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)	-453 000.00	-1 650 000.00			-215 000.00	-2 318 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		177 000.00			177 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		177 000.00			177 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		177 000.00			177 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Opérations d'équipement					
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS					
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY					
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES					
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE					
2017003	ESPACES PUBLICS PDT					
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING					
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE					
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS					
	Opérations pour compte de tiers					
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations pour compte de tiers					
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)		-177 000.00			-177 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS,ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		31 107 380.00	8 225 000.00	39 332 380.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		130 000.00	100 000.00	230 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES			50 000.00	50 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		27 078 880.00		27 078 880.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 450 000.00	8 075 000.00	9 525 000.00
	Opérations d'équipement		2 448 500.00		2 448 500.00
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS				
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY				
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES				
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE				
2017003	ESPACES PUBLICS PDT		2 448 500.00		2 448 500.00
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING				
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE				
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS				
	Opérations pour compte de tiers				
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		146 000.00	5 196 000.00	5 342 000.00
			146 000.00	5 196 000.00	5 342 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		146 000.00	5 196 000.00	5 342 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)		-30 961 380.00	-3 029 000.00	-33 990 380.00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS,ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT'S VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							
	Opérations d'équipement							
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENT'S DIVERS							
2015001	RESTRUCTION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY							
2015003	RESTRUCTION MATERNELLE JARDIES							
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE							
2017003	ESPACES PUBLICS PDT							
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING							
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE							
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS							
	Opérations pour compte de tiers							
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
	Opérations pour compte de tiers							
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS,ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILEU NATUREL
	DEPENSES (2)	300 000.00	4 215 100.00	795 700.00	2 776 000.00	23 020 580.00	50 000.00			8 175 000.00
	300 000.00	300 000.00	1 766 600.00	795 700.00	2 776 000.00	23 020 580.00	50 000.00			8 175 000.00
	Depenses de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		20 000.00		60 000.00	50 000.00				100 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	300 000.00	1 746 600.00	745 700.00	1 316 000.00	22 970 580.00	50 000.00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			50 000.00	1 400 000.00					8 075 000.00
	Opérations d'équipement		2 448 500.00							
2090015	POINTE DE TRAVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS									
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY									
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES									
2016002	POINTE DE TRAVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE									
2017003	ESPACES PUBLICS PDT		2 448 500.00							
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING									
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE									
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS									
	Opérations pour compte de tiers									
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)			146 000.00						5 196 000.00
	146 000.00			146 000.00						5 196 000.00
	Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			146 000.00						5 196 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Opérations pour compte de tiers									
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-300 000.00	-4 215 100.00	-649 700.00	-2 776 000.00	-23 020 580.00	-50 000.00			-2 979 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTUR.& AU BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	94 AIDES AU COMMERCE & SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	1 612 050.00	1 100 000.00						2 712 050.00
	Dépenses de l'exercice	1 612 050.00	1 100 000.00						2 712 050.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 612 050.00							1 612 050.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		50 000.00						50 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 050 000.00						1 050 000.00
	Opérations d'équipement								
2009015	POINTE DE TRAVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS								
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY								
2015003	RESTRUCTURATION MATERIELLE JARDIES								
2016002	POINTE DE TRAVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE								
2017003	ESPACES PUBLICS PDT								
20178001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING								
2020001	EQUIPEMENT MEUDON REPUBLIQUE								
2020002	REGROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES OPERATIONNELS								
	Opérations pour compte de tiers								
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	20 000.00							20 000.00
	Recettes de l'exercice	20 000.00							20 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	20 000.00							20 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-1 592 050.00	-1 100 000.00						-2 692 050.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2021	Montants des tirages en 2020	Montants des remboursements 2020		Encours restant dû au 01/01/2021
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5192 Avances de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51931 Lignes de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5194 Billets de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5198 Autres crédits de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
519 Crédits de trésorerie (Total)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominale (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rachat anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actué(é)					
163 Emprunts obligataires (Total)														
					0.00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
					49 623 079.57									
1641 Emprunts en euros (Total)														
					49 623 079.57									
5009 / 5014253901 A001	DEXIA Crédit Local	06/07/2000	20/07/2000	01/08/2002	1 372 041.16	F		6.19	6.19	EUR	A	P	O	
5012 / 60275041927	CREDIT AGRICOLE DF	17/11/1997	20/12/2000	28/05/2001	1 676 939.19	F		5.04	3.20	EUR	T	P	O	
5015 / MPH230308EUR	DEXIA Crédit Local	08/06/2001	12/06/2001	01/07/2002	5 489 164.62	F		4.52	4.08	EUR	T	P	O	
5017 / MIN 19 5584 EUR	DEXIA Crédit Local	26/12/2001	12/07/2002	01/08/2003	1 260 000.00	V	TAC33M	4.95	2.83	EUR	T	P	O	
5018 / 68698145607	CREDIT AGRICOLE DF	26/12/2001	02/05/2002	02/05/2003	1 026 000.00	F		3.34	3.04	EUR	A	P	O	
5019 / 6864686801	CREDIT AGRICOLE DF	08/11/2002	29/11/2002	29/11/2003	2 000 000.00	F		4.91	4.91	EUR	A	P	O	
5020 / MON1405656014340701	DEXIA Crédit Local	28/10/2002	01/10/2002	01/10/2003	489 502.14	F		6.24	6.24	EUR	A	P	N	
5021 / A0208055	CAISSE D'EPARGNE IDFO	18/12/2003	16/04/2003	25/06/2004	1 500 000.00	V	TAM	2.60	1.68	EUR	A	P	O	
5027 / 302895.01 TF TEC 10	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	18/12/2003	28/05/2004	30/04/2005	400 000.00	F		3.40	3.58	EUR	A	P	O	
5028 / 6011580882	CREDIT AGRICOLE DF	17/12/2004	01/06/2004	01/06/2005	800 000.00	V	TAM	3.80	1.80	EUR	A	P	O	
5032 / MIN 226504 EUR39mois	DEXIA Crédit Local	17/12/2004	20/04/2005	01/05/2006	1 100 000.00	F		3.23	2.61	EUR	A	P	O	
5033 / 1295530	CAISSE D'EPARGNE IDFO	17/12/2004	25/04/2005	25/04/2006	700 000.00	F		3.15	3.25	EUR	A	P	O	
5034 / 60128051042	CREDIT AGRICOLE DF	17/12/2004	25/03/2005	28/02/2006	1 900 000.00	F		3.91	3.91	EUR	A	P	O	
5035 / 302698.02 TEC 05	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	17/12/2004	30/12/2006	28/02/2007	2 000 000.00	F	TAC33M	3.09	2.18	EUR	A	P	O	
5038 / 1675002002	STE GENERALE E	10/05/2006	28/12/2006	28/12/2007	1 430 000.00	V		3.75	1.01	EUR	A	P	N	
5039 / 60154013481	CREDIT AGRICOLE DF	10/05/2006	19/05/2006	19/05/2007	3 000 000.00	F		3.90	3.98	EUR	A	P	O	
5040 / MON238721EUR	DEXIA Crédit Local	10/05/2006	20/06/2006	01/07/2007	1 500 000.00	V		3.98	4.04	EUR	A	P	O	
5041 / MON241234EUR	DEXIA Crédit Local	12/07/2006	01/08/2006	01/08/2010	9 981 208.38	F		3.62	1.97	EUR	A	X	O	
5044 / A050PK26	CAISSE D'EPARGNE IDFO	24/08/2009	30/12/2009	30/03/2010	1 900 000.00	V	EURBOR03M	1.41	0.88	EUR	T	P	O	
5047 / MON27167EUR0236143	DEXIA Crédit Local		27/08/2010	01/12/2010	687 000.00	F		2.57	2.59	EUR	T	P	O	
5048 / MON27167EUR0236144	DEXIA Crédit Local		27/08/2010	01/12/2010	63 000.00	F		2.57	2.59	EUR	T	P	O	
5049 / 042110072895.01	BONE	16/11/2010	30/12/2010	30/12/2011	700 000.00	V	EURBOR12M	1.94	0.79	EUR	A	P	N	
5050 / 6029703242	CREDIT AGRICOLE DF	31/12/2010	31/12/2010	31/03/2011	800 000.00	V	E-LBOR03M	1.46	0.52	EUR	T	P	N	
5051 / A03100LE	CAISSE D'EPARGNE IDFO	01/07/2010	31/03/2011	30/05/2011	1 000 000.00	V	EURBOR03M	1.95	0.90	EUR	S	P	N	
5052 / MON241234EUR	DEXIA Crédit Local	12/07/2011	01/08/2011	01/08/2012	3 251 069.46	F		3.64	3.69	EUR	T	X	O	
5053 / 00000703824	CREDIT AGRICOLE DF	14/09/2015	15/10/2015	15/10/2016	2 035 681.12	F		1.57	1.57	EUR	A	P	N	
5054 / 00000703823	CREDIT AGRICOLE DF	14/09/2015	15/10/2015	15/10/2016	1 361 473.50	F		1.57	1.57	EUR	A	P	N	
1643 Emprunts en devises à frange sur ligne de trésorerie (Total)					0.00									
16441 Emprunts en devises à frange sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0.00									
165 Dépôts et cautions reçues (Total)														
					0.00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
					0.00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
					0.00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
					0.00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)														
					0.00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
					0.00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
					0.00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)														
					854 123.82									
181 Autres emprunts (Total)														
					854 123.82									
5021 / 77 046 562	C.A.F.		20/12/2003	01/12/2004	338 545.62	F		0.00	0.00	EUR	A	C	N	
5043 / AO 2006 064	C.A.F.		08/08/2008	08/08/2009	245 578.00	F		0.00	0.00	EUR	A	C	N	
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
					0.00									
1687 Autres dettes (Total)														
					0.00									
TOTAL GENERAL					50 207 203.19									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation
(2) Nominale : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in line, X pour autres, à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1, C1 : la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.
(9) Indiquer la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2021 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts parqués (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0.00		16 694 792.68					2 886 103.48	309 063.56	0.00	0.00	95 730.36
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0.00		16 694 792.68									
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		16 694 792.68									
5009 / 5014/253901 A301	N			751 104.64	9.56	F		6.19	56 478.31	46 493.36	0.00	0.00	95 730.36
5012 / 6027504 1927	N			33 292.12	0.16	F		2.89	33 292.12	245.88	0.00	0.00	17 796.13
5015 / MPH230308EUR	N			312 837.05	0.56	F		5.23	312 837.05	8 216.35	0.00	0.00	0.00
5017 / MIN 19 5584 EUR	N			187 333.77	1.56	V	TAG30M	0.00	91 404.42	0.00	0.00	0.00	0.00
5018 / 69999 145697	N			143 816.31	1.33	F		3.05	70 451.72	4 447.32	0.00	0.00	1 499.86
5019 / 1686468901	N			296 512.81	1.91	F		4.91	144 704.00	14 599.76	0.00	0.00	841.87
5020 / MON1405565014340701	N			272 832.41	0.75	F		6.24	20 667.06	17 024.74	0.00	0.00	3 893.16
5022 / AO206055	N			269 459.34	2.48	V	TAM	0.00	87 837.53	0.00	0.00	0.00	0.00
5027 / 332695 01 TF TEC 10	N			102 676.45	3.33	F		3.74	22 072.45	3 835.04	0.00	0.00	2 007.09
5028 / 6011580862	N			210 901.55	3.41	V		0.00	49 813.37	0.00	0.00	0.00	0.00
5032 / MIN 225594 EUR30mois	N			343 992.81	4.33	F		0.00	64 420.39	0.00	0.00	0.00	0.00
5033 / 1285530	N			219 343.58	4.31	F		3.34	41 034.50	7 326.08	0.00	0.00	4 053.06
5034 / 001728051042	N			619 002.68	4.22	F		3.91	114 490.43	24 203.00	0.00	0.00	15 123.60
5035 / 302895 02 TEC 05	N			569 772.34	4.16	F		0.13	113 051.75	757.80	0.00	0.00	508.90
5036 / 1675002/0002	N			441 905.54	4.99	V	TAG30M	0.00	93 541.89	0.00	0.00	0.00	0.00
5038 / 60154073481	N			1 154 442.34	5.38	F		3.90	174 257.35	45 648.57	0.00	0.00	23 793.20
5040 / MON239721EUR	N			577 940.52	5.49	F		3.86	87 175.21	23 321.51	0.00	0.00	9 846.86
5041 / MON241294EUR	N			3 342 138.92	4.56	V	URIBOR12	0.00	540 666.67	0.00	0.00	0.00	0.00
5044 / A7509K26	N			921 360.52	8.96	V	URIBOR30	0.39	96 708.21	3 499.97	0.00	0.00	0.00
5047 / MON27167EUR0290143	N			376 737.72	9.66	F		2.57	34 637.23	9 401.53	0.00	0.00	712.39
5048 / MON27167EUR0290144	N			34 731.54	9.66	F		2.57	3 176.33	862.15	0.00	0.00	65.33
5049 / 0421 0072985 01	N			383 470.75	9.66	V	URIBOR12	0.24	35 122.05	913.67	0.00	0.00	0.00
5050 / 60287009242	N			429 586.11	10.00	V	ELIBOR30	0.14	39 136.98	593.02	0.00	0.00	0.00
5051 / A751001E	N			575 207.30	10.24	V	URIBOR30	0.15	48 396.32	856.31	0.00	0.00	186.65
5052 / MON241294EUR	N			1 671 069.49	4.56	F		3.64	270 333.33	58 366.89	0.00	0.00	8 356.17
5053 / 00000703924	N			1 409 235.43	9.79	F		1.57	131 251.53	22 125.00	0.00	0.00	4 180.07
5054 / 00000703923	N			1 042 456.64	8.79	F		1.57	108 743.28	16 366.57	0.00	0.00	3 054.02
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0.00		148 882.42					29 139.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		148 882.42					29 139.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5021 / 7 045 562	N			50 652.42	2.91	F		0.00	16 860.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5043 / AO 2006 064	N			98 230.00	7.60	F		0.00	12 279.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL		0.00		16 843 675.10					2 915 242.48	309 063.56	0.00	0.00	95 730.36

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A1 (Cl) la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCS 10/15077 C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(13) Type de taux contracté après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui tient pas seulement défini comme la simple addition d'un taux saur de référence et d'une marge exprimée en point

(14) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/2021 après opération de couverture.

(15) Les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts décaissés » et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Traquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE												A2.3
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)												

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2021 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echancier de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tonnel) (A)														
TOTAL A														0.00
Barrière simple B														
TOTAL B														0.00
Option d'échancier C														
TOTAL C														0.00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														0.00
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														0.00
Autres types de structures F														
TOTAL F														0.00
TOTAL GENERAL														0.00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices inflation française ou zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2021

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 776.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens (B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	29 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	18 843 675,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
(C) Option d'échange (swaption)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2021 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2021	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux variable simple (total)		0.00									0.00	0.00	0.00
Taux complexe (total)(2)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
TOTAL							0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)			A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0.00	0.00		
Taux variable simple (total)						0.00	0.00		
Taux complexe (total)(2)						0.00	0.00		
TOTAL						0.00	0.00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME(1)					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2021 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts(3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					

(1) Il s'agit des cas ou une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés au 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	A3
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	04-févr-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
Linéaire	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	<u>Catégories de biens amortis</u>	
	<u>a) Immobilisations incorporelles</u>	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	<u>b) Immobilisations corporelles</u>	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
	Coffre fort	30 ans
	Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans
	Equipements cuisines et électroménager	5 ans
	Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans
	Agencements et aménagement de terrains	30 ans
	Réseaux d'adductions d'eau	50 ans

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	51 985.00		1 206 335.00	1 258 320.00	20 000.00	1 238 320.00
Provision litige marché public-recours SNRB	0.00	04/10/2018	3 000.00	3 000.00	0.00	3 000.00
Provision litige marché public-recours DVS SERPEV	0.00	04/10/2018	25 000.00	25 000.00	0.00	25 000.00
Provision litige marché public-recours DVS SERPEV	0.00	08/10/2020	4 730.00	4 730.00	0.00	4 730.00
Provision litige marché public-recours ESP	0.00	06/02/2020	404 000.00	404 000.00	0.00	404 000.00
Provision litige marché public-recours ESP	5 000.00	25/03/2021	0.00	5 000.00	0.00	5 000.00
Provision pour contentieux urbanisme	0.00	28/03/2019	15 000.00	15 000.00	0.00	15 000.00
Provision pour contentieux urbanisme	0.00	03/10/2019	691 400.00	691 400.00	0.00	691 400.00
Provision pour contentieux urbanisme	0.00	08/10/2020	8 600.00	8 600.00	0.00	8 600.00
Provision pour contentieux personnel	0.00	28/03/2019	7 500.00	7 500.00	0.00	7 500.00
Provision pour contentieux du personnel	0.00	15/12/2020	20 000.00	20 000.00	20 000.00	0.00
Provision pour contentieux du personnel	43 985.00	25/03/2021	0.00	43 985.00	0.00	43 985.00
Provision pour péril	0.00	28/03/2019	5 000.00	5 000.00	0.00	5 000.00
Provision pour péril	0.00	06/02/2020	5 000.00	5 000.00	0.00	5 000.00
Provision pour péril	0.00	08/10/2020	10 605.00	10 605.00	0.00	10 605.00
Provision pour risques liés au pouvoir de police	0.00	06/02/2020	5 500.00	5 500.00	0.00	5 500.00
Provision pour risques liés au pouvoir de police	0.00	08/10/2020	1 000.00	1 000.00	0.00	1 000.00
Provision pour risques liés au pouvoir de police	3 000.00	25/03/2021	0.00	3 000.00	0.00	3 000.00
Provisions pour dépréciation (2)	30 000.00		62 820.14	92 820.14	0.00	92 820.14
Créances douteuses	0.00	20/10/2016	2 820.14	2 820.14	0.00	2 820.14
Créances douteuses	0.00	08/10/2020	60 000.00	60 000.00	0.00	60 000.00
Créances douteuses	30 000.00	25/03/2021	0.00	30 000.00	0.00	30 000.00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	81 985.00		1 269 155.14	1 351 140.14	20 000.00	1 331 140.14

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 995 140.00	2 995 140.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 929 140.00	2 929 140.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 900 000.00	2 900 000.00
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	29 140.00	29 140.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		66 000.00	66 000.00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE		
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	66 000.00	66 000.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 995 140.00			2 995 140.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		17 942 148.00	17 942 148.00
Ressources propres externes de l'année (a)		3 720 000.00	3 720 000.00
10222	F.C.T.V.A.	2 200 000.00	2 200 000.00
10226	TAXE D AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	1 500 000.00	1 500 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	20 000.00	20 000.00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		14 222 148.00	14 222 148.00
28031	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS ETUDES	60 000.00	60 000.00
2804132	AMORT.SUBV. EQUIP. VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS - DEPARTEMENT	363 000.00	363 000.00
280415	AMORT. IMMOB. INCORP.SUBV.EQUIPT GROUPEMENTS DES COLLECTIVITES	33 000.00	33 000.00
28041642	AMORT.IMMOB.INC.SUBV.EQUIPT.ETAB-SERV RATTACHES IND.COM-BAT.INST	52 000.00	52 000.00
280421	AMORT. SUBV.EQUIP.VERSEES AUX PERS.DE DROIT PRIVE - BIENS MOB. MAT. ET AUTRES	6 000.00	6 000.00
280422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTAL.	57 000.00	57 000.00
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSION.DROITS SIMILAIRES BREVETS	200 000.00	200 000.00
28135	AMORT. IMOB. CORP. INSTAL. GENERALES,AGENC. AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	35 000.00	35 000.00
281531	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORPORELLES RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	10 000.00	10 000.00
28158	AMORT. IMMOB. CORP. AUTRE INSTAL. TECHN. MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	50 000.00	50 000.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	15 000.00	15 000.00
28182	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	106 000.00	106 000.00
28183	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MAT BUREAU ET INF.	382 000.00	382 000.00
28184	AMORTISSEMENT IMMOBILISATION CORPORELLES MOBILIER	351 000.00	351 000.00
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	570 000.00	570 000.00
024	Produits de cessions	11 432 148.00	11 432 148.00
021	Virement de la section de fonctionnement	500 000.00	500 000.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	17 942 148.00				17 942 148.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	2 995 140.00
Ressources propres disponibles (IV)	17 942 148.00
Solde (V = IV-II)(6)	+14 947 008.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
68	DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des dépenses réelles		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	
Dotation et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
78	REPRISES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des recettes réelles		
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Aquisitions d'immobilisations	
	Opération d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotation et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	
021	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFERES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	N° fiche	Nature de la dépense transférée	Durée d'étalement	Date d'entrée	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL								

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

45416 OPERATION POUR COMPTE DE TIERS 2016				Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	36 231.90		40 000.00	40 000.00
454116	36 231.90		40 000.00	40 000.00
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)	36 231.90		40 000.00	40 000.00
RECETTES (b)	34 945.66		40 000.00	40 000.00
454216 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	34 945.66		40 000.00	40 000.00
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)	34 945.66		40 000.00	40 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS										B1.1
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT										
B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 6211-36 et L. 6711-1 du CGCT)										

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie de l'emprunt (7)	Indice ou devises pour le montage	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actué (5)	Index (4)			Niveau de taux	en intérêts (8)
Total pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																
					1 159 500,00	687 642,37	0,00								29 150,07	47 168,24
Total pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																
					1 159 500,00	687 642,37	11,33	T							118 120,10	1 624 621,28
Total pour les emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'Etat																
					45 943 158,67	30 357 625,94				F	4,42	F	4,35	Non défini - Non défini	4,35	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	P	LES JARVIS	CAISSE DES DEPOTS	1 059,94	76,61	0,24	A	F	LIVRETA	2,00	F	2,00	Non défini - Non défini	1,45	76,61
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	ZAC DE TRAVAIL	CAISSE DES DEPOTS	1 040,33	449 116,35	6,00	A	F	LIVRETA	4,43	V	3,55	Non défini - Non défini	3,55	58 104,39
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PLA ALE STADE	CAISSE DES DEPOTS	300 866,57	166 782,38	10,66	A	V	LIVRETA	3,65	V	3,55	Non défini - Non défini	3,55	12 422,64
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PLA TS LE STADE	CAISSE DES DEPOTS	79 249,03	42 095,72	10,66	A	V	LIVRETA	3,15	V	3,55	Non défini - Non défini	3,55	3 220,02
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PERNIERES PLATS	CAISSE DES DEPOTS	51 863,13	26 610,72	11,83	A	V	LIVRETA	3,05	V	2,56	Non défini - Non défini	2,56	1 981,12
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	6/8 RUE DE PARIS	CAISSE DES DEPOTS	72 883,70	53 541,11	0,58	A	V	LIVRETA	3,60	V	3,45	Non défini - Non défini	190,97	5 535,41
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PEPINIERE B PALLUOS	CAISSE DES DEPOTS	1 330 720,92	100 862,72	0,75	A	V	LIVRETA	3,60	V	3,45	Non défini - Non défini	3 484,15	100 888,72
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PEPINIERE C PALLUOS	CAISSE DES DEPOTS	419 300,98	88 182,38	2,00	A	V	LIVRETA	3,58	V	2,25	Non défini - Non défini	3 042,29	28 471,71
OPHLM Arc de Seine Habitat	2007	P	Pât CGLS - 2008	CGLS	5 000 000,00	2 428 315,56	5,73	A	F	F	2,33	F	2,25	Non défini - Non défini	54 637,19	382 545,22
OPHLM Arc de Seine Habitat	2006	P	ADS - Réampt 2006	DEXIA crédit Local	1 790 131,03	690 912,25	4,75	T	F	F	4,76	F	4,61	Non défini - Non défini	39 243,80	118 260,69
OPDHLM (Département)	1980	P	76 LOG RESIDENCE DU HAMEAU	CAISSE DES DEPOTS	90 888,84	12 694,73	4,07	A	F	LIVRETA	0,90	F	3,40	Non défini - Non défini	126,95	2 488,65
OPDHLM (Département)	2005	X	LES RIVIERES	CAISSE DES DEPOTS	1 138 866,00	875 441,10	19,92	A	V	LIVRETA	3,48	V	2,90	Non défini - Non défini	29 705,00	27 543,34
OPDHLM (Département)	2005	X	LES RIVIERES	CAISSE DES DEPOTS	2 197 307,00	1 797 272,06	34,91	A	V	LIVRETA	3,46	V	2,90	Non défini - Non défini	69 505,76	21 328,34
OPDHLM (Département)	2005	X	LES RIVIERES	CAISSE DES DEPOTS	2 296 600,00	1 772 861,00	19,92	A	V	LIVRETA	2,97	V	2,90	Non défini - Non défini	496,01	1 274,32
OPDHLM (Département)	2005	X	LES RIVIERES	CAISSE DES DEPOTS	116 530,00	105 791,93	34,91	A	V	LIVRETA	2,96	V	2,90	Non défini - Non défini	3 067,97	1 289,15
SOFILOGS	2007	X	ZAC REPUBLIQUE TRIVALEX	CAISSE DES DEPOTS	538 425,98	343 723,50	12,75	A	V	LIVRETA	3,48	V	3,45	Non défini - Non défini	11 858,46	20 488,10
IMMOB. DU MOULIN VERT	1995	X	REHAB 20 LOGS FOYER APEI	CAISSE DES DEPOTS	702 152,40	242 475,03	6,08	A	V	LIVRETA	4,23	V	3,55	Non défini - Non défini	8 607,86	31 370,19
STE NALE IMMOBILIERE	1996	X	Operation 10 rue de Ruhlmooz 1995	CAISSE DES DEPOTS	2 878 852,31	1 076 711,40	7,58	A	V	LIVRETA	3,96	V	3,55	Non défini - Non défini	38 223,25	119 879,23
ADOMA	1990	X	SONACOTRA 28 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS	591 743,92	268 240,47	10,00	A	V	LIVRETA	3,28	V	2,56	Non défini - Non défini	8 161,33	21 200,03
ADOMA	2003	X	SONACOTRA 12 RUE DE PARIS	CAISSE DES DEPOTS	22 868,00	15 251,69	17,58	A	V	LIVRETA	3,07	V	2,56	Non défini - Non défini	448,92	654,33
EFIDIS	2007	P	EFIDIS 3 TER RUE DE PARIS 33 LOGEMENTS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	4 730 291,00	3 462 875,72	16,57	A	V	LIVRETA	4,15	V	4,15	Non défini - Non défini	144 954,34	136 412,67
EFIDIS	2002	X	ZAC MONTALET 88 LOG AV DE VERDUN	CAISSE DES DEPOTS	2 903 680,81	1 652 725,97	16,83	A	V	LIVRETA	3,57	V	3,45	Non défini - Non défini	63 919,18	81 948,36
EFIDIS	2001	X	ZAC MONTALET 88 LOG AV DE VERDUN	CAISSE DES DEPOTS	1 454 333,00	1 173 341,15	30,83	A	V	LIVRETA	3,51	V	3,45	Non défini - Non défini	40 480,44	21 742,18
EFIDIS	2001	X	ZAC MONTALET 88 LOG AV DE VERDUN	CAISSE DES DEPOTS	137 288,00	81 125,16	15,83	A	V	LIVRETA	3,09	V	2,95	Non défini - Non défini	2 353,31	4 040,78
EFIDIS	2001	X	ZAC MONTALET 88 LOG AV DE VERDUN	CAISSE DES DEPOTS	67 573,00	53 065,83	30,83	A	V	LIVRETA	3,06	V	2,95	Non défini - Non défini	1 565,44	1 070,22
EFIDIS	2009	X	RESIDENCE PARC MLF	CAISSE DES DEPOTS	597 395,00	484 733,54	23,75	A	V	LIVRETA	2,76	V	2,85	Non défini - Non défini	13 614,91	11 603,02
EFIDIS	2010	P	41 Logement Résidence du Parc	DEXIA crédit Local	1 352,00	1 000 000,00	30,83	A	V	LIVRETA	3,01	V	3,01	Non défini - Non défini	58 406,76	19 328,34
EFIDIS	2010	P	41 Logement Résidence du Parc	DEXIA crédit Local	1 015 028,00	803 163,98	30,83	A	V	LIVRETA	3,01	V	3,01	Non défini - Non défini	28 864,54	19 838,00
EFIDIS	2008	X	EFIDIS - 53 TER ARNAUDET 50 LOGEMENTS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	5 092 744,00	4 444 666,61	17,74	A	V	LIVRETA	5,13	V	5,13	Non défini - Non défini	207 402,12	129 648,70
EFIDIS	2008	X	EFIDIS - 53 TER ARNAUDET 50 LOGEMENTS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 364 343,00	2 190 653,51	37,74	A	V	LIVRETA	5,13	V	5,13	Non défini - Non défini	112 330,32	19 740,33
IMMOBILIERE 3F	2003	X	LES MONTALET	CAISSE DES DEPOTS	107 340,00	69 163,52	17,66	A	V	LIVRETA	3,02	V	2,95	Non défini - Non défini	2 040,32	2 967,23
IMMOBILIERE 3F	2003	X	LES MONTALET	CAISSE DES DEPOTS	55 169,00	44 830,40	32,07	A	V	LIVRETA	3,01	V	2,95	Non défini - Non défini	1 322,50	821,33
IMMOBILIERE 3F	2007	X	47 LOGEMENTS ZAC DES MONTALET	CAISSE DES DEPOTS	912 213,96	809 925,82	32,07	S	V	INF FR XT	3,96	V	4,15	Non défini - Non défini	33 169,04	10 008,92
IMMOBILIERE 3F	2007	X	47 LOG SUR 50 ZAC MONTALET	CAISSE DES DEPOTS	1 732 809,52	1 270 072,06	17,66	S	V	INF FR XT	3,91	V	4,15	Non défini - Non défini	51 702,11	46 327,99
IMMOBILIERE 3F	2013	P	12 Logements Etard - Le chatelet	CREDIT FONCIER DE FRANCE	295 400,00	268 863,76	39,75	A	V	LIVRETA	2,32	V	2,32	Non défini - Non défini	4 150,75	4 150,75
IMMOBILIERE 3F	2013	P	12 Logements Etard - Le chatelet	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 869 886,00	2 389 860,92	22,74	A	V	LIVRETA	2,32	V	2,32	Non défini - Non défini	55 440,60	79 805,36
APEI de Neudon	2004	X	FOYER HEBERGEMENT 1 DESVERGNES	CAISSE DES DEPOTS	550 000,00	256 095,09	8,58	A	V	LIVRETA	3,53	V	3,45	Non défini - Non défini	8 935,32	24 749,84
Total Général					47 102 558,67	31 045 568,31	31,17			LIVRETA			Non défini - Non défini	1 147 273,17	1 671 782,12	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin de, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; M : mensuelle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois, ...).
(5) Taux annuel, tout frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A : 1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB101/5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	76 310.91
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0.00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	3 224 306.04
Provisions pour garanties d'emprunts	0.00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	3 300 616.95
Recettes réelles de fonctionnement	75 179 385.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	4.39%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES					IV
ENGAGEMENT HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subvention (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204132	Subvention d'équipement	Investissement	Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris	Organisme inter-départemental	130 000.00
20421	Subvention d'équipement	Acquisition de vélos électriques	Personnes physiques	Personnes physiques	50 000.00
 FONCTIONNEMENT					
65733	Subvention de fonctionnement	Fonds Solidarité Logement	Fonds Solidarité Logement	Collectivité locale	16 000.00
657362	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	CCAS	Etablissement public local	1 933 120.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Service d'Accompagn. et d'Inform. pour la Scolar. des élèves handicapés - SAIS 92	Association	1 400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Aumonerie des Collèges de Meudon-la-Forêt	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	GEPEC - Aumonerie de Meudon	Association	1 900.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	374ème Section des Médailleurs Militaires - Meudon	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. des Combattants et Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc	Association	950.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Union locale CFDT de Meudon	Association	1 300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	La Gatine	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Amicale Loisirs et Culture	Association	5 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Médiateurs dans la ville	Association	3 400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Union nationale des locataires indépendants	Association	150.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso Nat. des Membres de l'Ordre National du Mérite - Section des Hauts-de-Seine	Association	300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	West side robotlab	Association	2 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Meudon space contractor	Association	50 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les compagnons de Jean des entommeures	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Le Parchemin	Association	400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Meudon bien-être	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. D'AiDe Aux Victimes d'Infractions Pénales des Hauts de Seine - ADAVIP	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Slovensko	Association	2 100.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Breaktime	Association	3 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	La reliance Meudon Woluwé	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. d'amitié franco-polonaise	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Parents professeurs ensemble	Association	2 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Lire et faire lire 92	Association	600.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Coopératives scolaires	Association	30 967.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Choeur de Meudon	Association	3 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Couleurs vocales	Association	300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Amis de Meudon	Association	3 300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Compagnie Arcane	Association	8 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Culturelle du Plateau	Association	7 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Meudon 7e Art	Association	60 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. pour la sauvegarde de l'Orgue de Marcel Dupré	Association	1 200.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Assuratel	Association	800.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Photo Club Amateur de Meudon	Association	300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Portugaise de Meudon-la-forêt	Association	1 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Brasis-Arts, Rythmes et Couleurs	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	F'ArtFadet	Association	2 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	La Compagnie de l'Athanor	Association	4 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Amis du Paysage Français	Association	4 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Ré-Création	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. pour le dévelop. et l'enseign. de la langue et de la culture arménienne	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Fêtes autour du Monde	Association	1 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les ateliers des petites mains de Meudon	Association	450.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Académie d'Art de Meudon et des Hauts-de-Seine	Association	18 390.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	L'atelier de Thomasine	Association	750.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Quentin le jeune	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Sospyrinthe	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Archimusic	Association	8 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Musique sans frontières	Association	750.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Académie musicale Philippe Jaroussky	Association	10 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Adélie Barbe - Soutien à l'émergence artistique	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. culturelle franco-arménienne de Meudon	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	100 rires	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Sportive Meudonnaise club de la forêt Vitesse	Association	5 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Club Hippique des Etangs de Meudon	Association	6 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Club Meudonnais de Patinage Art. et de Danse sur Glace	Association	25 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Section d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire	Association	800.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Meudon Dance Twirl	Association	2 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Meudon Hockey Club	Association	160 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Office Municipal des Sports et Loisirs de Meudon	Association	57 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Association Sportive Meudonnaise	Association	521 700.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Arc de Seine Kayak	Association	1 200.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Association sportive du lycée professionnel des Côtes de Villebon	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Mantalo Club	Association	2 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Club de Plongée Galatée	Association	4 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Meudon gym danse	Association	1 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Rosa Mouv	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Atha Yoga	Association	200.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Pôle avenir football	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Contrainte de service public	Vert Marine - Piscine	Société par Actions Simplifiée	530 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Contrainte de service public	LS Meudon - Patinoire	Sarl	198 600.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Fédér. des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France - Groupe local Sèvres-Meudon-Ville d'Avray	Association	1 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Eclaireuses Eclaireurs de France - Groupe de Meudon	Association	4 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Guides et Scouts d'Europe - Groupes de Meudon	Association	5 000.00

	IV - ANNEXES	IV
	ENGAGEMENT HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subvention (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Scouts et Guides de France - Groupe St Martin	Association	5 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Scouts unitaires de France	Association	900.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Maison Pour Tous	Association	140 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Rosart	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Croix Rouge Française - Délégation locale de Meudon	Association	13 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Croix Rouge Française - Centre de santé	Association	12 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	France Alzheimer Hauts-de-Seine	Association	1 400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	APEI - Asso. des parents et amis de personnes handicapées mentales	Association	15 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Amis aux handicapés mentaux et autres - Foi, Espérance, Amour	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Papillons Blancs de Saint-Cloud	Association	5 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques - Unafam 92	Association	300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	1 pour tous, tous pour l'autisme	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Autistes sans frontières 92	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Secours Catholique - Délégation des Hauts-de-Seine	Association	2 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Secours populaire français	Association	2 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Croix Rouge Française - Centre d'Hébergement d'Urgence	Association	79 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les restaurants du cœur - Relais du cœur 92	Association	7 316.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles des Hauts-de-Seine	Association	24 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les guerrières aillées	Association	2 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Diaconesses de Reuilly - Les Amis du Châtelet	Fondation	18 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Comité Meudonnais des Seniors	Association	152 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Familiale de Meudon-la-Forêt	Association	5 400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. des Familles de Meudon	Association	8 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Crèche parentale "La Chrysalide"	Association	65 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Crèche parentale "Les Copains d'Abord"	Association	50 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Crèche parentale "Les P'tits As"	Association	50 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Crèche parentale "Les Petits Pirates"	Association	40 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Espaces	Association	12 400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Elles@Meudon	Association	2 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	La refile	Association	3 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Meudon Commerce	Association	40 000.00

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE		Montant des CP			Restes à financer (exercices au delà de 2022)
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Restes à financer de l'exercice 2022
Dépenses						
Recettes						

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXE AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 1er janvier 2021								IV C1	
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			dont CAC	dont Marchés forains
		A TEMPS COMPLET	A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
Directeur Général des services	A	1.00		1.00	1.00		1.00		
Directeur Général Adjoint	A	3.00		3.00	3.00		3.00		
Directeur Général des services techniques	A								
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS		4.00	0.00	4.00	4.00		4.00	0.00	0.00
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	1.00		1.00	1.00		1.00		
ATTACHE HORS CLASSE		1.00		1.00	1.00		1.00		
ATTACHE PRINCIPAL	A	12.00		12.00	9.00	3.00	12.00		
ATTACHE TERRITORIAL	A	36.00	1.00	37.00	12.69	19.00	31.69	1.00	
REDACTEUR PPAL 1ERE CL	B	9.00		9.00	9.00	1.00	10.00		
REDACTEUR PPAL 2EME CL	B	5.00	2.00	7.00	4.00	2.00	6.00		
REDACTEUR TERRITORIAL	B	8.00		8.00	4.00	4.00	8.00		
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CL	C	30.00		30.00	31.54		31.54		
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CL	C	23.00	2.00	25.00	16.00	6.00	22.00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	17.00		17.00	15.71	2.00	17.71	1.00	
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		142.00	5.00	147.00	103.94	37.00	140.94	2.00	0.00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	5.00		5.00	3.86	1.00	4.86		
INGENIEUR	A	8.00		8.00	4.00	2.00	6.00		
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	9.00		9.00	6.71	2.00	8.71		
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	9.00		9.00	6.00	3.00	9.00		
TECHNICIEN	B	5.00		5.00	2.00	3.00	5.00		
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	16.00		16.00	17.00		17.00		
AGENT DE MAITRISE	C	12.00		12.00	9.00	2.00	11.00		
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CL	C	13.00		13.00	13.00		13.00		
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CL	C	130.00	4.00	134.00	98.21	33.00	131.21		
ADJOINT TECHNIQUE	C	49.00		49.00	44.71	5.00	49.71		1.00
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		256.00	4.00	260.00	204.49	51.00	255.49	0.00	1.00
EDUCATEUR JEUNES ENF CL EXCEP	A	5.00		5.00	5.00	1.00	6.00		
EDUCATEUR JEUNES ENF. 1ERE CL	A			0.00	8.00	1.00	9.00		
EDUCATEUR JEUNES ENF 2EME CL	A			0.00	3.00	4.00	7.00		
EDUCATEUR JEUNES ENF	A	19.00		19.00					
ATSEM PPAL 1ERE CL	C	18.00		18.00	16.54		16.54		
ATSEM PPAL 2EME CL	C	9.00		9.00	2.86	6.00	8.86		
TOTAL FILIERE SOCIALE		51.00	0.00	51.00	35.40	12.00	47.40	0.00	0.00
MEDECIN TERR 1ERE CLASSE	A		2.00	2.00		1.27	1.27		
PSYCHOLOGUE TERR.CL.NRL	A	1.00	2.00	3.00	1.00	1.32	2.32		
PUERICULTRICE TERR. H.CL	A	1.00		1.00	1.00		1.00		
PUERICULTRICE DE CLASSE SUP		1.00		1.00	1.00		1.00		
PUERICULTRICE TERR.CL.NRL	A	4.00		4.00	1.00	2.00	3.00		
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CL.NRL	A	2.00		2.00	1.00	1.00	2.00		
INFIRMIER TERR. CL. SUP.	B	1.00		1.00	1.00		1.00		
AUXILIAIRE PUERIC.PPAL 1ERE CL	C	15.00		15.00	14.57		14.57		
AUXILIAIRE PUERIC.PPAL 2EME CL	C	17.00		17.00	11.00	4.00	15.00		
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE		42.00	4.00	46.00	31.57	9.59	41.16	0.00	0.00
CONSEILLER TERR. des APS	A	1.00		1.00	1.00		1.00		
EDUCATEUR des APS PPAL 1ERE CLASSE	B	2.00		2.00	2.00		2.00		
EDUCATEUR des APS	B	1.00		1.00	1.00		1.00		
TOTAL FILIERE SPORTIVE		4.00	0.00	4.00	4.00	0.00	4.00	0.00	0.00

IV - ANNEXE AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 1er janvier 2021	IV C1
--	----------

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			dont CAC	dont Marchés forains
		A TEMPS COMPLET	A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
ATTACHE CONSERV. DU PATRIMOINE	A	3.00		3.00	3.00		3.00		
CONSERVATEUR BIB EN CHEF	A	1.00		1.00	1.00		1.00		
BIBLIOTHECAIRE PRICIPALE	A	1.00		1.00	1.00		1.00		
BIBLIOTHECAIRE TERR.	A	3.00		3.00	3.00		3.00		
ASSISTANT CONS PATR PPAL 1ERE CL	B	5.00		5.00	5.00		5.00		
ASSISTANT CONS PATR PPAL 2EME CL	B	13.00		13.00	6.86	7.00	13.86		
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	3.00		3.00	2.00		2.00		
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 2EME CL	C	5.00		5.00	5.00		5.00		
TOTAL FILIERE CULTURELLE		34.00	0.00	34.00	26.86	7.00	33.86	0.00	0.00
ANIMATEUR PPAL 1ERE CLASSE	B	5.00		5.00	4.00		4.00		
ANIMATEUR PPAL 2EME CLASSE	B	9.00		9.00	8.00	1.00	9.00		
ANIMATEUR	B	23.00		23.00	9.00	9.00	18.00		
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 1ERE CLASSE	C	1.00		1.00	1.00		1.00		
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 2EME CLASSE	C	13.00	1.00	14.00	4.00	9.50	13.50		
ADJOINT D'ANIMATION	C	1.00	1.00	2.00	1.00	0.50	1.50		
TOTAL FILIERE ANIMATION		52.00	2.00	54.00	27.00	20.00	47.00	0.00	0.00
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	1.00		1.00	1.00		1.00		
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	7.00		7.00	7.00		7.00		
GARDIEN BRIGADIER	C	9.00		9.00	9.00		9.00		
TOTAL FILIERE POLICE		17.00	0.00	17.00	17.00	0.00	17.00	0.00	0.00
COLLABORATEURS DE CABINET		2.00		2.00		1.00	1.00		
ASSISTANTES MATERNELLES		22.00		22.00		23.00	23.00		
TOTAL EMPLOIS NON CITES		24.00	0.00	24.00	0.00	24.00	24.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL		626.00	15.00	641.00	454.26	160.59	614.85	2.00	1.00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B et C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité.

Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé. ETPT = effectifs physiques X quotité temps travail X période d'activité dans l'année

IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL au 1er janvier 2021							IV C1
AGENTS CONTRACTUELS EN FONCTION	EMPLOIS BUDGETAIRES	CAT (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	DONT CAC
Agents occupant un emploi permanent							
Attaché PPAL	1	A	ADM	IB 886	art 3-4	CDI	1
Attaché PPAL	2	A	ADM	IB 791	art 3-4	CDI	
Attaché	2	A	ADM	IB 444	art 3-2	CDD	
Attaché	3	A	ADM	IB 469	art 3-2	CDD	
Attaché	4	A	ADM	IB 469	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Attaché	1	A	ADM	IB 499	art 3-2	CDD	
Attaché	3	A	ADM	IB 499	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Attaché	2	A	ADM	IB 525	art 3-2	CDD	
Attaché	2	A	ADM	IB 611	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Attaché	1	A	ADM	IB 693	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Attaché	1	A	ADM	IB 778	art 3-4	CDI	
Rédacteur PPAL 1ERE CL	1	B	ADM	IB 484	art 3-2	CDD	
Rédacteur PPAL 2EME CL	1	B	ADM	IB 399	art 3-2	CDD	
Rédacteur PPAL 2EME CL	1	B	ADM	IB 399	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Rédacteur	2	B	ADM	IB 379	art 3-2	CDD	
Rédacteur	1	B	ADM	IB 397	art 3-2	CDD	
Rédacteur	1	B	ADM	IB 452	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif PPAL 2EME CL	1	C	ADM	IB 358	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif PPAL 2EME CL	1	C	ADM	IB 374	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif PPAL 2EME CL	1	C	ADM	IB 381	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif PPAL 2EME CL	2	C	ADM	IB 403	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif PPAL 2EME CL	1	C	ADM	IB 430	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif	1	C	ADM	IB 356	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif	1	C	ADM	IB 365	art 3-1	CDD	
Ingénieur PPAL	1	A	TECH	IB 995	art 3-4	CDI	
Ingénieur	1	A	TECH	IB 444	art 3-2	CDD	
Ingénieur	1	A	TECH	IB 484	art 3-2	CDD	
Technicien PPAL 1ERE CL	1	B	TECH	IB 547	art 3-2	CDD	
Technicien PPAL 1ERE CL	1	B	TECH	IB 638	art 3-2	CDD	
Technicien PPAL 2EME CL	1	B	TECH	IB 399	art 3-2	CDD	
Technicien PPAL 2EME CL	1	B	TECH	IB 415	art 3-2	CDD	
Technicien PPAL 2EME CL	1	B	TECH	IB 429	art 3-2	CDD	
Technicien	2	B	TECH	IB 379	art 3-2	CDD	
Technicien	1	B	TECH	IB 415	art 3-4	CDI	
Agent de Maîtrise	1	C	TECH	IB 380	art 3-2	CDD	
Agent de Maîtrise	1	C	TECH	IB 449	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	3	C	TECH	IB 353	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	1	C	TECH	IB 354	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	7	C	TECH	IB 354	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	1	C	TECH	IB 354	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	3	C	TECH	IB 358	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	10	C	TECH	IB 358	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	1	C	TECH	IB 358	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	3	C	TECH	IB 362	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	1	C	TECH	IB 362	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	1	C	TECH	IB 374	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	3	C	TECH	IB 403	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique	2	C	TECH	IB 350	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique	2	C	TECH	IB 351	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique	1	C	TECH	IB 356	art 21 loi 2012	CDI	
Assistant Conservation PPL 2EME CL	1	B	CULT	IB 389	art 3-1	CDD	
Assistant Conservation PPL 2EME CL	2	B	CULT	IB 389	art 3-2	CDD	
Assistant Conservation PPL 2EME CL	3	B	CULT	IB 399	art 3-2	CDD	
Assistant Conservation PPL 2EME CL	1	B	CULT	IB 415	art 3-2	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants CL EXCEP	1	A	SOC	IB 713	art 3-2	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants 1ERE CL	1	A	SOC	IB 539	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants 2EME CL	2	A	SOC	IB 353	art 3-2	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants 2EME CL	1	A	SOC	IB 422	art 3-2	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants 2EME CL	1	A	SOC	IB 438	art 3-2	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants 2EME CL	1	A	SOC	IB 438	art 3-3 alinéa 2	CDD	
ASEM PPAL 2EME CL	1	C	SOC	IB 354	art 3-1	CDD	
ASEM PPAL 2EME CL	2	C	SOC	IB 354	art 3-2	CDD	
ASEM PPAL 2EME CL	2	C	SOC	IB 358	art 3-2	CDD	
ASEM PPAL 2EME CL	1	C	SOC	IB 374	art 3-2	CDD	
Assistances Maternelles	22		SOC	SMIC	Loi 2005-706	A	
Assistances Maternelles	1		SOC	SMIC	Loi 2005-706	A	
Médecin 1ERE CL	1	A	MED.SOC	IB 912	art 21 loi 2012	CDI	
Médecin 1ERE CL	1	A	MED.SOC	IB 1027	art 3-2	CDD	
Infirmier soins généraux C.NRL	1	A	MED.SOC	IB 520	art 3-2	CDD	
Psychologue CL NRL	1	A	MED.SOC	IB 444	art 3-2	CDD	
Psychologue CL NRL	1	A	MED.SOC	IB 500	art 3-2	CDD	
Puéricultrice CL NRL	1	A	MED.SOC	IB 505	art 3-2	CDD	
Puéricultrice CL NRL	1	A	MED.SOC	IB 532	art 3-2	CDD	
Auxiliaire Puériculture PPAL 2EME CL	2	C	MED.SOC	IB 354	art 3-2	CDD	
Auxiliaire Puériculture PPAL 2EME CL	2	C	MED.SOC	IB 358	art 3-2	CDD	

IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL au 1er janvier 2021							IV C1
AGENTS CONTRACTUELS EN FONCTION	EMPLOIS BUDGETAIRES	CAT (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	DONT CAC
Animateur	1	B	ANIM	IB 372	art 3-2	CDD	
Animateur	2	B	ANIM	IB 379	art 3-2	CDD	
Animateur	5	B	ANIM	IB 388	art 3-2	CDD	
Animateur	1	B	ANIM	IB 415	art 3-2	CDD	
Adjoint d'Animation PPAL 2EME CL	1	C	ANIM	IB 353	art 3-2	CDD	
Adjoint d'Animation PPAL 2EME CL	3	C	ANIM	IB 358	art 3-2	CDD	
Adjoint d'Animation PPAL 2EME CL	6	C	ANIM	IB 362	art 3-2	CDD	
Adjoint d'Animation	1	C	ANIM	IB 354	art 3-2	CDD	
Total agents occupant un emploi permanent	163						1
Collaborateur Cabinet	2		CAB		art 110	CDD	
Contrat Unique d'insertion	0						
Animateurs Accueil périscolaire (ETP)	31.31		ANIM	12,38 € brut / heure	art 3 a	CDD	
Surveillants restauration scolaire (ETP)	16.29		ANIM	10,68 € brut / heure	art 3 a	CDD	
Animateurs prévention jeunesse (ETP)	0.69		ANIM	12,38 € brut / heure	art 3 a	CDD	
Animateurs école des sports (ETP)	1.37		SPORT	IM 343	art 3 a	CDD	
Saisonniers	0						
Saisonniers	0						
Total agents occupant un emploi non permanent (6)	51.66						
TOTAL GENERAL	214.66						1

(2) SECTEUR

ADM : : Financier

TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-Social

MT : Médico technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

PM : Police municipale

OTR : missions non rattachables à une filière

(3) **REMUNERATION** : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) **CONTRAT** : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

art 3 a : accroissement d'activité temporaire

art 3 b : besoin saisonnier

art 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité),

art 3-2 : pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

art 3-3-1 : absence de cadres d'emplois susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

art 3-3-2 : Pour les emplois du niveau de la catégorie A, lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient

art 3-4 : contrat à durée indéterminée - art 21 loi 12/03/12

art 38 : travailleurs handicapés catégorie C

art 110 : collaborateur de cabinet

(5) **CONTRAT** : Nature du contrat : CDD, CDI ou autres (par exemple contrats aidés)

(6) **Non permanent** : occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

IV - ANNEXE AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL au 1er janvier 2021	IV C1.1
--	--------------------------

LISTE DES GRADES OU EMPLOIS

GRADE OU EMPLOI	CAT	GRADE OU EMPLOI	CAT
Directeur Général des Services		SECTEUR MEDICO-SOCIAL	
Directeur Général Adjoint des Services		MEDECIN TERR 1ERE CLASSE	A
Collaborateur Cabinet		PSYCHOLOGUE TERR. CL NORMALE	A
		PUERICULTRICE TERR. H.CL	A
SECTEUR ADMINISTRATIF		PUERICULTRICE TERR CL SUP	A
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	PUERICULTRICE TERR CL NORMALE	A
ATTACHE HORS CLASSE	A	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CL NORM	A
ATTACHE PRINCIPAL	A		
ATTACHE TERRITORIAL	A	INFIRMIER TERR. CL SUPERIEURE	B
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	AUXILIAIRE PUERIC PAL 1ERE CL	C
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	AUXILIAIRE PUERIC PAL 2EME CL	C
REDACTEUR TERRITORIAL	B		
		SECTEUR SPORTIF	
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE	C	CONSEILLER TER. APS	A
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME	C		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	EDUCAT. APS PPAL 1ERE CL	B
		EDUCATEUR des APS	B
SECTEUR TECHNIQUE			
INGENIEUR PRINCIPAL	A	SECTEUR CULTUREL	
INGENIEUR	A	ATTACHE DE CONS. DU PATR	A
		CONSERVATEUR BIB EN CHEF	A
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	BIBLIOTHECAIRE PPAL	A
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	BIBLIOTHECAIRE	A
TECHNICIEN	B		
		ASSISTANT CONS PATR PPAL 1ERE CL	B
AGENT DE MAITRISE PPAL	C	ASSISTANT CONS PATR PPAL 2EME CL	B
AGENT DE MAITRISE	C	ASSISTANT DE CONSERVATION	B
ADJOINT TECH.PAL 1ERE CL	C		
ADJOINT TECH.PAL 2EME CL	C	ADJOINT TER PAT PPAL 2EME CL	C
ADJOINT TECH.	C		
SECTEUR SOCIAL		SECTEUR ANIMATION	
EDUCATEUR JEUNES ENF CL EXCEP	A	ANIMATEUR PPAL 1ERE CL	B
EDUCATEUR JEUNES ENF.	A	ANIMATEUR PPAL 2EME CL	B
		ANIMATEUR	B
ATSEM PPAL 1ERE CL	C	ADJOINT TER D'ANIM. PPAL 1ERE CL	C
ATSEM PPAL 2EME CL	C	ADJOINT TER D'ANIM. PPAL 2EME CL	C
		ADJOINT TER D'ANIMATION	C
		POLICE MUNICIPALE	
		CHEF DE SERVICE DE PM	A
		BRIGADIER CHEF PPAL	C
		GARDIEN BRIGADIER	C

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1) Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				1 486 160.50
Contrat d'affermage du 09/05/2016	Patinoire de Meudon	LS Meudon	Société à responsabilité limitée	198 600.00
Contrat d'affermage du 06/07/2020	Piscine de Meudon	Vert Marine	Société par actions simplifiée	1 287 560.50
Détention d'une part du capital				1 095 959.00
Délégation du 28/09/2010	Sté publique locale d'aménagt. Seine Ouest Aménagt.	SPLA Seine Ouest Aménagement	Société publique locale d'aménagt.	4 400.00
Délégation du 08/10/2020	Seine Ouest Habitat et Patrimoine	Seine Ouest Habitat et Patrimoine	Société d'économie mixte	1 091 559.00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				31 045 568.31
Garantie d'un emprunt	ADOMA		SA d'HLM	283 492.16
Garantie d'un emprunt	APEI de Meudon		Association	256 096.09
Garantie d'un emprunt	EFIDIS		SA d'HLM	16 248 878.54
Garantie d'un emprunt	IMMOB. DU MOULIN VERT		SA d'HLM	242 475.03
Garantie d'un emprunt	IMMOBILIERE 3F		SA d'HLM	4 852 540.48
Garantie d'un emprunt	LOGIREP		SA d'HLM	687 642.37
Garantie d'un emprunt	OPDHLM (Départemental)		Etablissement public local	3 055 387.64
Garantie d'un emprunt	OPH Seine Ouest Habitat		Etablissement public local	3 998 621.10
Garantie d'un emprunt	SOFILOGIS		SA d'HLM	343 723.50
Garantie d'un emprunt	STE NALE IMMOBILIERE		SA d'HLM	1 076 711.40
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				1 851 900.00
Délégation du 25/03/2021	Aumonerie des Collèges de Meudon-la-Forêt		Association	500.00
	Les compagnons de Jean des entommeures		Association	500.00
	Asso. Slovensko		Association	2 100.00
	Asso. Culturelle du Plateau		Association	7 000.00
	Meudon 7e Art		Association	60 000.00
	Meudon Hockey Club		Association	160 000.00
	Association Sportive Meudonnaise		Association	521 700.00
	Vert Marine - Piscine		Société par Actions Simplifiée	530 000.00
	LS Meudon - Patinoire		Sarl	198 600.00
	Maison Pour Tous		Association	140 000.00
	Croix Rouge Française - Centre d'Hébergement d'Urgence		Association	79 000.00
	Comité Meudonnais des Seniors		Association	152 000.00
	Rosart		Association	500.00
Autres				-

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)

IV - ANNEXES			IV		
AUTRES ELEMENTS D' INFORMATION					
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			C3.1		
LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE			C3.2		
LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE			C3.3		
LISTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			C3.4		
C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE					
DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT		
Etablissements publics de coopération intercommunale					
Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF)	20/12/1922	sans fiscalité			
Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF)	29/09/1993	sans fiscalité			
Métropole Grand Paris	01/01/2016				
Syndicat intercommunal du cimetière de Clamart	29/12/2020		13 000.00		
Etablissements publics territoriaux					
Grand Paris Seine Ouest (GPSO)	02/06/2009	CFE			
Autres organismes de regroupement					
(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle ou sans fiscalité					
C3.2 - LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES					
Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Action sociale et médico-sociale	1986	86/48 du 24/07/1986	SPA	non
C3.3 - LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE					
Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie directe	Régie publicitaire	1997	10/97 du 27/01/1997	SPA	oui
Régie directe	Centre d' Art et de Culture	2000	36/2000 du 22/03/2000	SPA	oui
Régie directe	Hôtel d'activités artisanales du Potager du Dauphin	2006	124/2006 du 07/12/2006	SPA	oui
Régie directe	Activités commerciales du site Rodin-Arnaudet	2009	68/2009 du 20/05/2009	SPA	oui
Régie directe	Exploitation des marchés publics d'approvisionnement	2013	122/2013 du 11/12/2013	SPA	oui
Régie directe	Parcs publics de stationnement	2020	111/2020 du 15/12/2020	SPIC	oui

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote) (*)	Variation des bases / (N-1)	Taux appliqués par décision du Conseil Municipal	Variation des taux / (N-1)	Produits votés par le conseil municipal (**)	Variation des produits / (N-1)
TH						
TFPB communale	116 425 500.00	0.20%	12.88%	0.00%	14 995 604.00	0.17%
TFPB départementale			7.08%			
TFPB communale 2021			19.96%			
TFPNB	374 854.00	0.20%	14.76%	0.00%	55 328.00	0.20%
CFE						
TOTAL	116 800 354.00	0.20%			39 366 651.00	0.19%

(*) les bases fiscales ne sont pas notifiées mais seulement estimées.

(**) Un produit supplémentaire de 170 250 € relatif à la majoration de la taxe d'habitation sur les meublés non affectés à l'habitation principale est attendu.

Le produit total de 39 366 651 € intègre la compensation à l'euro près de la perte de recette au titre de la suppression de la taxe d'habitation sur résidences principales - en l'absence à ce jour de notification de l'état fiscal 1259 COM

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE REGIE PUBLICITAIRE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON

Numéro SIRET : 21920048200459

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET 03 : REGIE PUBLICITAIRE

ANNEE 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	80 010.00	80 010.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	80 010.00	80 010.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	80 010.00	80 010.00
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	77 156.76		59 900.00	59 900.00	59 900.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	22 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 010.00		10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	117 166.76		79 910.00	79 910.00	79 910.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100.00		100.00	100.00	100.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	9 400.00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	126 666.76		80 010.00	80 010.00	80 010.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	126 666.76		80 010.00	80 010.00	80 010.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 010.00
--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	84 000.00		80 000.00	80 000.00	80 000.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10.00		10.00	10.00	10.00
	Total des recettes de gestion courante	84 010.00		80 010.00	80 010.00	80 010.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	84 010.00		80 010.00	80 010.00	80 010.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	84 010.00		80 010.00	80 010.00	80 010.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 010.00
--	------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT(10)

- (1) Cf. Modalités de vote I-B
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	59 900.00		59 900.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 000.00		20 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100.00		100.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		80 010.00		80 010.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 010.00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	80 000.00		80 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10.00		10.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		80 010.00		80 010.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 010.00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	77 156.76	59 900.00	59 900.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	52 156.76	38 000.00	38 000.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	25 000.00	21 900.00	21 900.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	22 000.00	20 000.00	20 000.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	22 000.00	20 000.00	20 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 010.00	10.00	10.00
6522	REVERSEMENT DE L'EXCEDENT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	15 000.00		
6541	CREANCES ADMISSIONS EN NON VALEUR	3 000.00		
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		117 166.76	79 910.00	79 910.00
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	100.00	100.00	100.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	100.00	100.00	100.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)	9 400.00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		126 666.76	80 010.00	80 010.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	126 666.76	80 010.00	80 010.00
---	-------------------	------------------	------------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (11)		
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		80 010.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	84 000.00	80 000.00	80 000.00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	84 000.00	80 000.00	80 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		84 010.00	80 010.00	80 010.00
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		84 010.00	80 010.00	80 010.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	84 010.00	80 010.00	80 010.00
---	------------------	------------------	------------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		80 010.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement			

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			
--	--	--	--

			+
	RESTES A REALISER N-1 (11)		
			+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		
			=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement				

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE				

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)				
--	--	--	--	--

		+		
RESTES A REALISER N-1 (10)				
		+		
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
		=		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	
Solde (V = IV-II)(6)	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE CENTRE D'ART ET DE CULTURE
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON

Numéro SIRET : 21920048200467

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 04 CENTRE ART ET DE CULTURE

ANNEE 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 940 000.00	1 940 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 940 000.00	1 940 000.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	335 000.00	335 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	335 000.00	335 000.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 275 000.00	2 275 000.00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	811 805.34		790 500.00	790 500.00	790 500.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	725 065.00		782 990.00	782 990.00	782 990.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	1 536 880.34		1 573 500.00	1 573 500.00	1 573 500.00
66	CHARGES FINANCIERES	16 000.00		1 500.00	1 500.00	1 500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 500.00		30 000.00	30 000.00	30 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 569 380.34		1 605 000.00	1 605 000.00	1 605 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	162 550.00		141 600.00	141 600.00	141 600.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	298 500.00		193 400.00	193 400.00	193 400.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	461 050.00		335 000.00	335 000.00	335 000.00
	TOTAL	2 030 430.34		1 940 000.00	1 940 000.00	1 940 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 940 000.00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	298 000.00		266 000.00	266 000.00	266 000.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	48 300.00		48 300.00	48 300.00	48 300.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 654 905.00		1 606 200.00	1 606 200.00	1 606 200.00
	Total des recettes de gestion courante	2 001 205.00		1 920 500.00	1 920 500.00	1 920 500.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 750.00		500.00	500.00	500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 002 955.00		1 921 000.00	1 921 000.00	1 921 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	19 000.00		19 000.00	19 000.00	19 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	19 000.00		19 000.00	19 000.00	19 000.00
	TOTAL	2 021 955.00		1 940 000.00	1 940 000.00	1 940 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 940 000.00
--	---------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	316 000.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	28 966.67				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 269.20		226 000.00	226 000.00	226 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	106 472.96				
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	158 708.83		226 000.00	226 000.00	226 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	300 000.00		90 000.00	90 000.00	90 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	300 000.00		90 000.00	90 000.00	90 000.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	458 708.83		316 000.00	316 000.00	316 000.00
040	OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	19 000.00		19 000.00	19 000.00	19 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	19 000.00		19 000.00	19 000.00	19 000.00
	TOTAL	477 708.83		335 000.00	335 000.00	335 000.00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	335 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	32 227.12				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières	32 227.12				
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	32 227.12				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	162 550.00		141 600.00	141 600.00	141 600.00
040	OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	298 500.00		193 400.00	193 400.00	193 400.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	461 050.00		335 000.00	335 000.00	335 000.00
	TOTAL	493 277.12		335 000.00	335 000.00	335 000.00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	335 000.00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	316 000.00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	790 500.00		790 500.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	782 990.00		782 990.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	1 500.00		1 500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000.00		30 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		193 400.00	193 400.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		141 600.00	141 600.00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 605 000.00	335 000.00	1 940 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 940 000.00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	90 000.00		90 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	226 000.00		226 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)		19 000.00	19 000.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		316 000.00	19 000.00	335 000.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	335 000.00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	266 000.00		266 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	48 300.00		48 300.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 606 200.00		1 606 200.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00	19 000.00	19 500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		1 921 000.00	19 000.00	1 940 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 940 000.00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		193 400.00	193 400.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		141 600.00	141 600.00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total			335 000.00	335 000.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	335 000.00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	811 805.34	790 500.00	790 500.00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	363 100.00	356 900.00	356 900.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	2 000.00	1 990.00	1 990.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	45 170.00	44 000.00	44 000.00
60622	CARBURANTS	1 200.00	1 500.00	1 500.00
60623	ALIMENTATION	1 800.00	1 820.00	1 820.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	4 400.00	4 370.00	4 370.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	10 370.00	10 200.00	10 200.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	83 900.34	81 675.00	81 675.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	15 000.00	14 000.00	14 000.00
615221	ENTRETIEN REPARATION.BATIMENTS PUBLICS	17 000.00	16 575.00	16 575.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	18 120.00	17 515.00	17 515.00
6156	MAINTENANCE	10 500.00	10 500.00	10 500.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 100.00	1 100.00	1 100.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	5 300.00	5 290.00	5 290.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	765.00	700.00	700.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6228	RENUMERATIONS INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES DIVERS	16 000.00	18 000.00	18 000.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	21 500.00	20 600.00	20 600.00
6237	PUBLICATIONS	35 400.00	29 000.00	29 000.00
6238	PUBLICITE PUBLIC RELATIONS PUBLIQUES DIVERS	22 300.00	18 000.00	18 000.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	2 900.00	500.00	500.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	1 500.00	2 000.00	2 000.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	600.00	600.00	600.00
6256	MISSIONS	550.00	540.00	540.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	800.00	800.00	800.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	2 250.00	2 250.00	2 250.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	51 000.00	51 000.00	51 000.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	13 850.00	16 845.00	16 845.00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 000.00	5 000.00	5 000.00
6353	IMPOTS INDIRECTS	19 230.00	19 230.00	19 230.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	33 200.00	33 000.00	33 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	725 065.00	782 990.00	782 990.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	10 445.00	10 000.00	10 000.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	1 775.00	1 800.00	1 800.00
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	2 023.00	1 993.00	1 993.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	5 295.00	5 200.00	5 200.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	181 125.00	179 660.00	179 660.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	7 075.00	7 000.00	7 000.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	48 270.00	48 000.00	48 000.00
64131	REMUNERATION	256 060.00	296 756.00	296 756.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	115 997.00	125 550.00	125 550.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	66 947.00	76 178.00	76 178.00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	8 332.00	8 569.00	8 569.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	1 800.00	1 800.00	1 800.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	12 531.00	12 484.00	12 484.00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	1 905.00	3 500.00	3 500.00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	2 700.00	3 000.00	3 000.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 500.00	1 500.00	1 500.00
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 285.00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	10.00		
65888	AUT CHARG DIV GEST COURANTE		10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		1 536 880.34	1 573 500.00	1 573 500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	16 000.00	1 500.00	1 500.00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	16 000.00	1 500.00	1 500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	16 500.00	30 000.00	30 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 500.00	30 000.00	30 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 569 380.34	1 605 000.00	1 605 000.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	162 550.00	141 600.00	141 600.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	298 500.00	193 400.00	193 400.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	298 500.00	193 400.00	193 400.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		461 050.00	335 000.00	335 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		461 050.00	335 000.00	335 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 030 430.34	1 940 000.00	1 940 000.00

		+	
RESTES A REALISER N-1 (11)			
		+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			
		=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 940 000.00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	985.53
Montant des ICNE de l'exercice N-1	985.53
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	298 000.00	266 000.00	266 000.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	292 000.00	261 000.00	261 000.00
70871	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	6 000.00	5 000.00	5 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	48 300.00	48 300.00	48 300.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	36 000.00	36 000.00	36 000.00
7478	PARTICIPATIONS - AUTRES ORGANISMES	12 300.00	12 300.00	12 300.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 654 905.00	1 606 200.00	1 606 200.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	29 000.00	15 000.00	15 000.00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 625 895.00	1 591 200.00	1 591 200.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10.00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		2 001 205.00	1 920 500.00	1 920 500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	1 750.00	500.00	500.00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	1 750.00	500.00	500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 002 955.00	1 921 000.00	1 921 000.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	19 000.00	19 000.00	19 000.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	19 000.00	19 000.00	19 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		19 000.00	19 000.00	19 000.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 021 955.00	1 940 000.00	1 940 000.00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 940 000.00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	28 966.67		
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	28 966.67		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	23 269.20	226 000.00	226 000.00
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS		150 000.00	150 000.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 000.00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	22 269.20	76 000.00	76 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	106 472.96		
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	106 472.96		
	Opérations d'équipement n°...(5)			
Total des dépenses d'équipement		158 708.83	226 000.00	226 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	300 000.00	90 000.00	90 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	300 000.00	90 000.00	90 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		300 000.00	90 000.00	90 000.00
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		458 708.83	316 000.00	316 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	19 000.00	19 000.00	19 000.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	19 000.00	19 000.00	19 000.00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	19 000.00	19 000.00	19 000.00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	19 000.00	19 000.00	19 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		477 708.83	335 000.00	335 000.00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	335 000.00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	32 227.12		
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières			
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	32 227.12		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	162 550.00	141 600.00	141 600.00
040	OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	298 500.00	193 400.00	193 400.00
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES BREVETS	1 000.00	600.00	600.00
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	18 000.00	18 000.00	18 000.00
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATIMENTS PUBLICS	109 000.00	109 000.00	109 000.00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. INST. GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	130 000.00	22 000.00	22 000.00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOB CORP. AUTRES INSTAL TECH MATERIEL OUTILLAGE INDUSTRIELS	400.00	400.00	400.00
28183	AMORTISSEMENT IMMOB.CORP.MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	100.00	2 600.00	2 600.00
28184	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER		800.00	800.00
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	40 000.00	40 000.00	40 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		461 050.00	335 000.00	335 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		461 050.00	335 000.00	335 000.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		493 277.12	335 000.00	335 000.00

		+	
RESTES A REALISER N-1 (10)			
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		335 000.00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2021	Montants des tirages en 2020	Montants des remboursements 2020		Encours restant dû au 01/01/2021
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5192 Avances de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51931 Lignes de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5194 Billets de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5198 Autres crédits de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
519 Crédits de trésorerie (Total)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maître de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé ON	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
					0.00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
					3 981 225.43									
1641 Emprunts en euros (Total)					3 981 225.43									
5013 / MFH016121/2104488301					3 811 225.43	F		5.22	5.40	EUR	T	P	O	
5037 / 161750027/003					170 000.00	V	TAG12M	4.05	0.94	EUR	A	P	N	
1643 Emprunts en devises (Total)					0.00									
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0.00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
					0.00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
					0.00									
1671 Avances consenties du Trésor (Total)					0.00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0.00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0.00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0.00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0.00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)					0.00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0.00									
1687 Autres dettes (Total)					0.00									
TOTAL GENERAL					3 981 225.43									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de références et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1, C1. La classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB 1015077C du 25/Jan 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2021											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2021 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0.00		140 280.93					84 593.62	996.60	0.00	0.00
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		140 280.93					84 593.62	996.60	0.00	0.00
5013 / MPH0161212104468301	N	0.00		74 707.65	0.00	C		5.22	74 707.65	996.60	0.00	0.00
5037 / 16175/002/003	N	0.00		65 573.28	5.99	V	TAG12M	0.00	9 885.97	0.00	0.00	0.00
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL		0.00		140 280.93					84 593.62	996.60	0.00	0.00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)		A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2021 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou														
encadré tunnel) (A)														
TOTAL A														0.00
Barrière simple B														
TOTAL B														0.00
Option d'échange C														
TOTAL C														0.00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
TOTAL D														0.00
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														0.00
Autres types de structures F														
TOTAL F														0.00
TOTAL GENERAL														0.00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventue

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2021

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produit	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	46,74 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	65 573,28 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	1 produit	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	53,26 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	74 707,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2021 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	
	IV
	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture						
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2021	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat
Taux fixe (total)		0.00					0.00		
Taux variable simple (total)		0.00					0.00		
Taux complexe (total)/2		0.00					0.00		
TOTAL							0.00		
								Montant des commissions diverses	
									Primes payées pour l'achat d'option
									Primes reçues pour la vente d'option
									0.00
									0.00
									0.00
									0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat				
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)						0.00	0.00			
Taux variable simple (total)						0.00	0.00			
Taux complexe (total)(2)						0.00	0.00			
TOTAL						0.00	0.00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME(1)					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2021 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts(3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					

(1) Il s'agit des cas ou une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés au 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	A3
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	04-févr-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
Linéaire	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	Catégories de biens amortis	
	a) Immobilisations incorporelles	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	b) Immobilisations corporelles	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
	Coffre fort	30 ans
	Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans
	Equipements cuisines et électroménager	5 ans
	Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans
	Agencements et aménagement de terrains	30 ans
	Réseaux d'adductions d'eau	50 ans

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0.00		32 000.00	32 000.00	0.00	32 000.00
Provision pour litige Lancelle		13/10/17	32 000.00	32 000.00	0.00	32 000.00
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0.00		32 000.00	32 000.00	0.00	32 000.00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		109 000.00	109 000.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		90 000.00	90 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	90 000.00	90 000.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		19 000.00	19 000.00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	19 000.00	19 000.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	109 000.00			109 000.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		335 000.00	335 000.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		335 000.00	335 000.00
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES BREVETS	600.00	600.00
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	18 000.00	18 000.00
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATIMENTS PUBLICS	109 000.00	109 000.00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. INST. GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	22 000.00	22 000.00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOB CORP. AUTRES INSTAL TECH MATERIEL OUTILLAGE INDUSTRIELS	400.00	400.00
28183	AMORTISSEMENT IMMOB.CORP.MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 600.00	2 600.00
28184	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	800.00	800.00
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	40 000.00	40 000.00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	141 600.00	141 600.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	335 000.00				335 000.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	109 000.00
Ressources propres disponibles (IV)	335 000.00
Solde (V = IV-II)(6)	+226 000.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE HOTEL D'ACTIVITES ARTISANALES DU POTAGER DU DAUPHIN

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON

Numéro SIRET : 21920048200475

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET 05 : HOTEL D'ACTIVITES ARTISANALES DU POTAGER DU DAUPHIN

ANNEE 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	179 020.00	179 020.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	179 020.00	179 020.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	141 400.00	141 400.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	141 400.00	141 400.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	320 420.00	320 420.00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	58 240.00		37 520.00	37 520.00	37 520.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00				
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	58 250.00		37 520.00	37 520.00	37 520.00
66	CHARGES FINANCIERES	100.00		100.00	100.00	100.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2.46				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	58 352.46		37 620.00	37 620.00	37 620.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)			12 400.00	12 400.00	12 400.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	129 000.00		129 000.00	129 000.00	129 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	129 000.00		141 400.00	141 400.00	141 400.00
	TOTAL	187 352.46		179 020.00	179 020.00	179 020.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	179 020.00
---	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	8 350.00		8 350.00	8 350.00	8 350.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	66 100.00		57 770.00	57 770.00	57 770.00
	Total des recettes de gestion courante	74 450.00		66 120.00	66 120.00	66 120.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	74 450.00		66 120.00	66 120.00	66 120.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	112 900.00		112 900.00	112 900.00	112 900.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	112 900.00		112 900.00	112 900.00	112 900.00
	TOTAL	187 350.00		179 020.00	179 020.00	179 020.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	179 020.00
---	------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	28 500.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			11 000.00	11 000.00	11 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	32 519.09				
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	32 519.09		11 000.00	11 000.00	11 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 000.00		17 500.00	17 500.00	17 500.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES	4 000.00				
	Total des dépenses financières	21 000.00		17 500.00	17 500.00	17 500.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	53 519.09		28 500.00	28 500.00	28 500.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	112 900.00		112 900.00	112 900.00	112 900.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	112 900.00		112 900.00	112 900.00	112 900.00
	TOTAL	166 419.09		141 400.00	141 400.00	141 400.00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	141 400.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)			12 400.00	12 400.00	12 400.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	129 000.00		129 000.00	129 000.00	129 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	129 000.00		141 400.00	141 400.00	141 400.00
	TOTAL	129 000.00		141 400.00	141 400.00	141 400.00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	141 400.00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	28 500.00
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	37 520.00		37 520.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	100.00		100.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		129 000.00	129 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 400.00	12 400.00
Dépenses de fonctionnement - Total		37 620.00	141 400.00	179 020.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	179 020.00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	17 500.00		17 500.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	11 000.00		11 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)		112 900.00	112 900.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		28 500.00	112 900.00	141 400.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	141 400.00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	8 350.00		8 350.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	57 770.00		57 770.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		112 900.00	112 900.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		66 120.00	112 900.00	179 020.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	179 020.00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		129 000.00	129 000.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 400.00	12 400.00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total			141 400.00	141 400.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	141 400.00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	58 240.00	37 520.00	37 520.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	800.00	780.00	780.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	12 050.00	11 747.50	11 747.50
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	5 000.00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	400.00	200.00	200.00
615221	ENTRETIEN REPARATION BATIMENTS PUBLICS	9 500.00	9 262.50	9 262.50
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIER	1 350.00	1 300.00	1 300.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	15.00		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	24 000.00	9 000.00	9 000.00
63512	TAXES FONCIERES	5 125.00	5 230.00	5 230.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	10.00		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		58 250.00	37 520.00	37 520.00
66	CHARGES FINANCIERES(b)	100.00	100.00	100.00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCEANCE	100.00	100.00	100.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	2.46		
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2.46		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		58 352.46	37 620.00	37 620.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 400.00	12 400.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	129 000.00	129 000.00	129 000.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	129 000.00	129 000.00	129 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		129 000.00	141 400.00	141 400.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		129 000.00	141 400.00	141 400.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		187 352.46	179 020.00	179 020.00
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				179 020.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	8 350.00	8 350.00	8 350.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	8 350.00	8 350.00	8 350.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	66 100.00	57 770.00	57 770.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	21 000.00	21 000.00	21 000.00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	45 100.00	36 770.00	36 770.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		74 450.00	66 120.00	66 120.00
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		74 450.00	66 120.00	66 120.00

042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	112 900.00	112 900.00	112 900.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	112 900.00	112 900.00	112 900.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		112 900.00	112 900.00	112 900.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	187 350.00	179 020.00	179 020.00
---	-------------------	-------------------	-------------------

		+	
RESTES A REALISER N-1 (10)			
		+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
		=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		179 020.00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		11 000.00	11 000.00
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS		11 000.00	11 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	32 519.09		
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	32 519.09		
	Opérations d'équipement n°...(5)			
Total des dépenses d'équipement		32 519.09	11 000.00	11 000.00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 000.00	17 500.00	17 500.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	17 000.00	17 500.00	17 500.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES	4 000.00		
Total des dépenses financières		21 000.00	17 500.00	17 500.00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		53 519.09	28 500.00	28 500.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	112 900.00	112 900.00	112 900.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	112 900.00	112 900.00	112 900.00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	30 490.00	30 490.00	30 490.00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	30 490.00	30 490.00	30 490.00
139151	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - GFP DE RATTACHEMENT	51 920.00	51 920.00	51 920.00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		112 900.00	112 900.00	112 900.00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		166 419.09	141 400.00	141 400.00
---	--	------------	------------	------------

		+		
RESTES A REALISER N-1 (11)				
		+		
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				
		=		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		141 400.00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières				
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 400.00	12 400.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	129 000.00	129 000.00	129 000.00
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATS PUBLICS	129 000.00	129 000.00	129 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		129 000.00	141 400.00	141 400.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		129 000.00	141 400.00	141 400.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		129 000.00	141 400.00	141 400.00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				141 400.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2021	Montants des tirages en 2020	Montants des remboursements 2020		Encours restant dû au 01/01/2021
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5192 Avances de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51931 Lignes de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5194 Billets de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5198 Autres crédits de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
519 Crédits de trésorerie (Total)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maître de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
					0.00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
					300 000.00									
1641 Emprunts en euros (Total)					300 000.00									
5042 / 16175002001	STE GENERALE		28/12/2006	28/12/2007	300 000.00	V	TAG12M	4.05	0.94	EUR	A	P	N	
1643 Emprunts en devises (Total)					0.00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0.00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
					0.00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
					0.00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0.00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0.00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0.00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0.00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0.00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)														
					0.00									
1681 Autres emprunts (Total)					0.00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0.00									
1687 Autres dettes (Total)					0.00									
TOTAL GENERAL														
					300 000.00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)											
Emprunts et Dettes au 01/01/2021											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2021 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0.00		115 717.59					17 445.83	0.00	0.00
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		115 717.59					17 445.83	0.00	0.00
5042 / 16175/002/001	N	0.00		115 717.59	5.99	V	TAG12M	0.00	17 445.83	0.00	0.00
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL		0.00		115 717.59					17 445.83	0.00	0.00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cl. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)		A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2021 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou														
encadré tunnel) (A)														
TOTAL A														0.00
Barrière simple B														
TOTAL B														0.00
Option d'échange C														
TOTAL C														0.00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
TOTAL D														0.00
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														0.00
Autres types de structures F														
TOTAL F														0.00
TOTAL GENERAL														0.00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2021

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produit	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	115 717,59 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2021 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	
	IV
	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2021	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux variable simple (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux complexe (total)(2)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
TOTAL		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)						0.00	0.00			
Taux variable simple (total)						0.00	0.00			
Taux complexe (total)(2)						0.00	0.00			
TOTAL						0.00	0.00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME(1)					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2021 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts(3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					

(1) Il s'agit des cas ou une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés au 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	A3
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	04-févr-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
Linéaire	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	Catégories de biens amortis	
	a) Immobilisations incorporelles	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	b) Immobilisations corporelles	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
	Coffre fort	30 ans
	Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans
	Equipements cuisines et électroménager	5 ans
	Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans
	Agencements et aménagement de terrains	30 ans
	Réseaux d'adductions d'eau	50 ans

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		130 400.00	130 400.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		17 500.00	17 500.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	17 500.00	17 500.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		112 900.00	112 900.00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	30 490.00	30 490.00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	30 490.00	30 490.00
139151	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - GFP DE RATTACHEMENT	51 920.00	51 920.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	130 400.00			130 400.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		141 400.00	141 400.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		141 400.00	141 400.00
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATS PUBLICS	129 000.00	129 000.00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	12 400.00	12 400.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	141 400.00				141 400.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	130 400.00
Ressources propres disponibles (IV)	141 400.00
Solde (V = IV-II)(6)	+11 000.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE RODIN-ARNAUDET

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON

Numéro SIRET : 21920048200509

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET 06 : ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE RODIN-ARNAUDET

ANNEE 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	125 500.00	125 500.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	125 500.00	125 500.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 750.00	5 750.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 750.00	5 750.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	131 250.00	131 250.00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	268 806.02		117 240.00	117 240.00	117 240.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 000.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	270 806.02		119 250.00	119 250.00	119 250.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00		500.00	500.00	500.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	271 306.02		119 750.00	119 750.00	119 750.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	6 000.00				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	5 750.00		5 750.00	5 750.00	5 750.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	11 750.00		5 750.00	5 750.00	5 750.00
	TOTAL	283 056.02		125 500.00	125 500.00	125 500.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	125 500.00
---	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	480.00		500.00	500.00	500.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	278 240.00		125 000.00	125 000.00	125 000.00
	Total des recettes de gestion courante	278 720.00		125 500.00	125 500.00	125 500.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	278 720.00		125 500.00	125 500.00	125 500.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	278 720.00		125 500.00	125 500.00	125 500.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	125 500.00
---	------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	5 750.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-----------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			5 750.00	5 750.00	5 750.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	11 750.00				
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	11 750.00		5 750.00	5 750.00	5 750.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 750.00		5 750.00	5 750.00	5 750.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	11 750.00		5 750.00	5 750.00	5 750.00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 750.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	105 901.53				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières	105 901.53				
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	105 901.53				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	6 000.00				
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	5 750.00		5 750.00	5 750.00	5 750.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 750.00		5 750.00	5 750.00	5 750.00
	TOTAL	117 651.53		5 750.00	5 750.00	5 750.00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 750.00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	5 750.00
---	-----------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	117 240.00		117 240.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 000.00		2 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00		500.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		5 750.00	5 750.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		119 750.00	5 750.00	125 500.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	125 500.00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	5 750.00		5 750.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPART. S/PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		5 750.00		5 750.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 750.00
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	500.00		500.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	125 000.00		125 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		125 500.00		125 500.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	125 500.00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		5 750.00	5 750.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total			5 750.00	5 750.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 750.00
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	268 806.02	117 240.00	117 240.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	4 000.00	5 000.00	5 000.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	17 520.00	13 000.00	13 000.00
60621	COMBUSTIBLES	27 600.00	21 240.00	21 240.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	23 000.00	6 700.00	6 700.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	140 000.00	12 800.00	12 800.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	2 500.00		
615221	ENTRETIEN REPARATION BATIMENTS PUBLICS	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6226	HONORAIRES	8 586.02	7 900.00	7 900.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX		5 000.00	5 000.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	6 600.00	6 600.00	6 600.00
63512	TAXES FONCIERES	33 000.00	33 000.00	33 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	2 000.00	2 000.00	2 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10.00	10.00
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE - AUTRES		10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		270 806.02	119 250.00	119 250.00
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	500.00	500.00	500.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	500.00	500.00	500.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		271 306.02	119 750.00	119 750.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 000.00		
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	5 750.00	5 750.00	5 750.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	5 750.00	5 750.00	5 750.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 750.00	5 750.00	5 750.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 750.00	5 750.00	5 750.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	283 056.02	125 500.00	125 500.00
---	-------------------	-------------------	-------------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (11)		
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		125 500.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	480.00	500.00	500.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	480.00	500.00	500.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	278 240.00	125 000.00	125 000.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	148 000.00	125 000.00	125 000.00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	130 240.00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		278 720.00	125 500.00	125 500.00
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		278 720.00	125 500.00	125 500.00

042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	278 720.00	125 500.00	125 500.00
---	-------------------	-------------------	-------------------

		+	
RESTES A REALISER N-1 (10)			
		+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
		=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		125 500.00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		5 750.00	5 750.00
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS		4 750.00	4 750.00
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES		1 000.00	1 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	11 750.00		
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	11 750.00		
	Opérations d'équipement n°...(5)			
Total des dépenses d'équipement		11 750.00	5 750.00	5 750.00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		11 750.00	5 750.00	5 750.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	11 750.00	5 750.00	5 750.00
---	-----------	----------	----------

		+	
RESTES A REALISER N-1 (11)			
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 750.00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	105 901.53		
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	105 901.53		
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières		105 901.53		
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		105 901.53		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 000.00		
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	5 750.00	5 750.00	5 750.00
28031	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS ETUDES	5 750.00	5 750.00	5 750.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		11 750.00	5 750.00	5 750.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 750.00	5 750.00	5 750.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		117 651.53	5 750.00	5 750.00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				5 750.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	A3
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	04-févr-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
Linéaire	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	Catégories de biens amortis	
	a) Immobilisations incorporelles	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	b) Immobilisations corporelles	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
	Coffre fort	30 ans
	Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans
	Equipements cuisines et électroménager	5 ans
	Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans
	Agencements et aménagement de terrains	30 ans
	Réseaux d'adductions d'eau	50 ans

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)	0.00		210 000.00	210 000.00	0.00	210 000.00
Créances douteuses ((rappel sur loyer d'un occupant en règlement judiciaire)	0.00	20/10/16	80 000.00	80 000.00	0.00	80 000.00
Créances douteuses ((rappel sur loyer d'un occupant en règlement judiciaire)	0.00	15/10/15	50 000.00	50 000.00	0.00	50 000.00
Créances douteuses ((rappel sur loyer d'un occupant en règlement judiciaire)	0.00	03/12/15	80 000.00	80 000.00	0.00	80 000.00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0.00		210 000.00	210 000.00	0.00	210 000.00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 750.00	5 750.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 750.00	5 750.00
28031	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS ETUDES	5 750.00	5 750.00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 750.00				5 750.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	5 750.00
Solde (V = IV-II)(6)	+5 750.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON

Numéro SIRET : 21920048200517

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET 07 : EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT

ANNEE 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	411 000.00	411 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	411 000.00	411 000.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	411 000.00	411 000.00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	340 030.00		317 558.00	317 558.00	317 558.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	106 680.00		93 442.00	93 442.00	93 442.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	200 010.00				
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	646 720.00		411 000.00	411 000.00	411 000.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	7 945.90				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	654 665.90		411 000.00	411 000.00	411 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	654 665.90		411 000.00	411 000.00	411 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	411 000.00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	158 500.00		162 000.00	162 000.00	162 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	182 220.00		249 000.00	249 000.00	249 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	340 720.00		411 000.00	411 000.00	411 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	340 720.00		411 000.00	411 000.00	411 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	340 720.00		411 000.00	411 000.00	411 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	411 000.00
--	-------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
--

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
--

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	317 558.00		317 558.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	93 442.00		93 442.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		411 000.00		411 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	411 000.00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	162 000.00		162 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	249 000.00		249 000.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		411 000.00		411 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	411 000.00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	340 030.00	317 558.00	317 558.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	9 875.00	13 000.00	13 000.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE		15 000.00	15 000.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	7 000.00	4 500.00	4 500.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 050.00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	126 645.00	101 500.00	101 500.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	2 900.00	2 000.00	2 000.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	340.00	320.00	320.00
6226	HONORAIRES		5 000.00	5 000.00
6228	DIVERS	58 000.00	30 000.00	30 000.00
6237	PUBLICATIONS		20 000.00	20 000.00
6238	DIVERS		10 000.00	10 000.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	900.00	900.00	900.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 420.00	1 415.00	1 415.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	104 800.00	86 723.00	86 723.00
63512	TAXES FONCIERES	26 100.00	27 200.00	27 200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	106 680.00	93 442.00	93 442.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	43 000.00	30 000.00	30 000.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	735.00	750.00	750.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	125.00	130.00	130.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	459.00	450.00	450.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	31 717.00	33 000.00	33 000.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	3 827.00	3 920.00	3 920.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	12 661.00	12 000.00	12 000.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	4 359.00	4 000.00	4 000.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	9 052.00	8 500.00	8 500.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	350.00	350.00	350.00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	250.00	212.00	212.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	100.00	100.00	100.00
6488	AUTRES CHARGES	45.00	30.00	30.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	200 010.00		
6522	REVERSEMENT DE L'EXCEDENT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	200 000.00		
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	10.00		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		646 720.00	411 000.00	411 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)	7 945.90		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	654 665.90	411 000.00	411 000.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	654 665.90	411 000.00	411 000.00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	411 000.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	158 500.00	162 000.00	162 000.00
70613	ABONNEMENT OU REDEVANCE POUR ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	77 000.00	77 000.00	77 000.00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	77 500.00	77 000.00	77 000.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	4 000.00	8 000.00	8 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	182 220.00	249 000.00	249 000.00
7336	DROITS DE PLACE	182 220.00	249 000.00	249 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		340 720.00	411 000.00	411 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		340 720.00	411 000.00	411 000.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	340 720.00	411 000.00	411 000.00
---	------------	------------	------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
----------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	411 000.00
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement			

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			
--	--	--	--

			+
	RESTES A REALISER N-1 (11)		
			+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		
			=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières				
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)				
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	
Solde (V = IV-II)(6)	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Numéro SIRET :
21920048200533**

MAIRIE DE MEUDON

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET 08 : PARCS DE STATIONNEMENT

ANNEE 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	100 000.00	100 000.00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE		
E	L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
P	002 RESULTAT D'		
O	EXPLOITATION REPORTE (2)		
R	=	=	=
T	TOTAL DE LA SECTION	100 000.00	100 000.00
S	D'EXPLOITATION (3)		

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE		
E	L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA		
O	SECTION D'INVESTISSEMENT		
R	REPORTE (2)		
T	=	=	=
S	TOTAL DE LA SECTION		
	D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	100 000.00	100 000.00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	100 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	100 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	100 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	100 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000.00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	80 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20 000.00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	100 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	100 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	100 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000.00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
--	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
--	--

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION	
DE FONCTIONNEMENT(8)	

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	100 000.00		100 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'exploitation - Total		100 000.00		100 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000.00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	100 000.00		100 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes d'exploitation - Total	100 000.00		100 000.00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
100 000.00	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
	Recettes d'investissement - Total			

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

+	
AFFECTATION AUX COMPTES 106	

=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	100 000.00	100 000.00	100 000.00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)	700.00	700.00	700.00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	6 700.00	6 700.00	6 700.00
61521	BATIMENTS PUBLICS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	19 000.00	19 000.00	19 000.00
6161	MULTIRISQUES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6226	HONORAIRES	53 500.00	53 500.00	53 500.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	900.00	900.00	900.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	4 900.00	4 900.00	4 900.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	11 300.00	11 300.00	11 300.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	100 000.00	100 000.00	100 000.00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	100 000.00	100 000.00	100 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		100 000.00	100 000.00	100 000.00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	80 000.00	100 000.00	100 000.00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	80 000.00	100 000.00	100 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20 000.00		
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20 000.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	100 000.00	100 000.00	100 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	100 000.00	100 000.00	100 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		100 000.00	100 000.00	100 000.00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)			
	Reprises sur autofinancement antérieur			
	Charges transférées			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			
---	--	--	--

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
----------------------------	--

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
021	Virement de la section d'exploitation		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	
Solde (V = IV-II)(6)	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D1

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
 VOTES :
 Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : . . . / . . . / . . .

Présenté par (1) ,
 A le,

Délibéré par l'assemblée (2), réuni en session
 A le,

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :